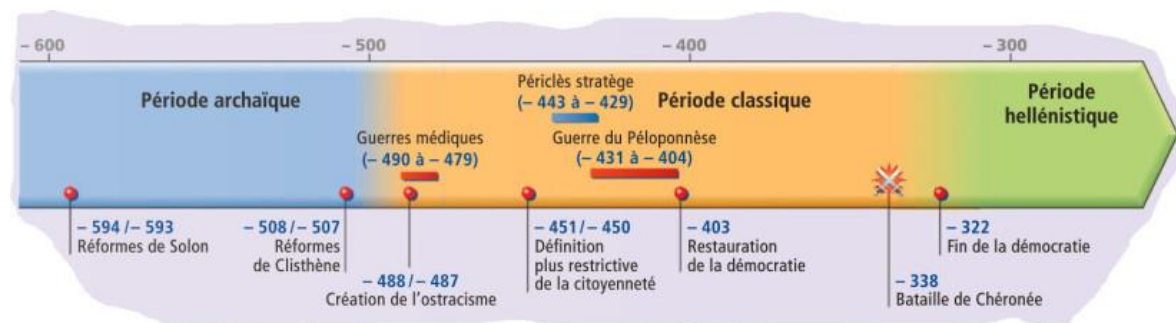


I – Le modèle athénien**A - Un cadre essentiel : la Cité**1) *Quelle est l'origine des Cités ?*2) *Le gouvernement des cités***B – La démocratie athénienne**1) *La cité d'Athènes.*a) *Naissance de la démocratie*b) *Les réformes de Périclès*2 – *Démocratie et citoyenneté*a) *Le pouvoir législatif*b) *Le pouvoir exécutif : les magistrats*c) *Le pouvoir judiciaire : les tribunaux*3 - *Les citoyens*a) *Des droits importants*b) *Des devoirs nombreux** *Militaires** *Religieux** *Financiers*4 – *Les limites de la démocratie*a) *Les exclus de la citoyenneté*b) *L'influence des grands propriétaires***C – Apogée et décadence d'Athènes**1 - *Une thalassocratie*a) *La victoire sur les Perses*b) *La Ligue de Délos.*2 – *Le siècle de Périclès*3 – *La chute d'Athènes*a) *La guerre du Péloponnèse (431 – 404)*b) *La défaite de Chéronée (- 338)***Mots importants :****Agora** : Place publique, centre administratif, commercial et religieux de la cité.**Aristocratie** : du grec *aristokratia* (*aristos*, excellent, le meilleur, le plus brave et *kratos*, pouvoir). Lorsque le pouvoir est détenu par une élite minoritaire.**Cité** : polis en grec. Territoire comprenant une ville et un espace périphérique.**Clérouquie** : portion de la cité athénienne en territoire étranger. Un lot de terres (cleros) est attribué à un citoyen en échange de la surveillance des lieux et des populations.**Grandes Panathénées** : fête religieuse et civique en l'honneur d'Athéna qui se déroule tous les quatre ans à Athènes.**Guerres du Péloponnèse** : Guerre entre la ligue de Délos dominée par Athènes et la ligue du Péloponnèse dominée par Sparte (431 – 404 av. JC)**Guerres médiques** : guerre contre la Perse (490 – 479 av. JC)**Hégémon** : Puissance qui dirige sans partage**Hoplites** : fantassins**Isonomie** : équitable répartition du pouvoir et égalité devant la loi.**Métèque** : étranger à la cité. En général les métèques sont originaires d'autres cités grecques.**Metoïkon** : impôt payé par les métèques**Misthos** : Indemnité donnée aux citoyens d'Athènes afin qu'ils puissent assister aux débats de l'Ecclésiá.**Monarchie** : De monos (seul), pouvoir dominé par un seul homme.**Oligarchie** : régime politique où le pouvoir appartient à un petit nombre, souvent les plus riches.**Ostracisme** : vote de l'Ecclésiá visant à bannir un citoyen jugé dangereux pour la démocratie.**Thalassocratie** : Puissance basée sur la domination maritime**Thalassocratie** : puissance maritime**II – Le modèle romain****A – Rome : de la fondation à l'Empire**1 – *Une monarchie (753-509 av. J.-C.)*

2 - Naissance et chute de la République (- 509 – 27 av. JC)

- a) *Le Sénat et le peuple romain*
- b) *La fin de la République*

B – Le fonctionnement de l'Empire

- 1 - *Naissance du principat*
- 2 - *Le gouvernement des provinces*
- 3 - *La citoyenneté romaine*
 - a) *Extension de la citoyenneté*
 - b) *Les droits et devoirs des citoyens*

C – Entre unité et divisions (Ier – Ve siècle)**1 – Naissance et diffusion du christianisme**

- a) *La persécution*
- b) *L'édit de Milan (313)*
- c) *L'Édit de Thessalonique (391)*

2 - La fin de l'Empire d'Occident

- a) *La division de l'Empire (395)*
- b) *De l'empire romain à l'empire byzantin*

Mots importants

Comices : Assemblées populaires

Forum : Lieu central de la vie urbaine romaine, où se déroulent à la fois des rituels religieux, des réunions politiques et où se tiennent des marchés, constamment réaménagé et embelli sous la République puis par les empereurs successifs.

Guerres puniques : Entre Rome et Carthage (264-241 av. J.-C., puis 218-201 av. J.-C. et 148-146 av. J.-C.) pour le contrôle de la Méditerranée. Punique vient de « Phénicien » dont les Carthaginois descendent (en Latin Poeni).

Honestiores : les notables, qui ont des droits supplémentaires

Humiliores : le peuple

Limes : Frontières de l'Empire romain

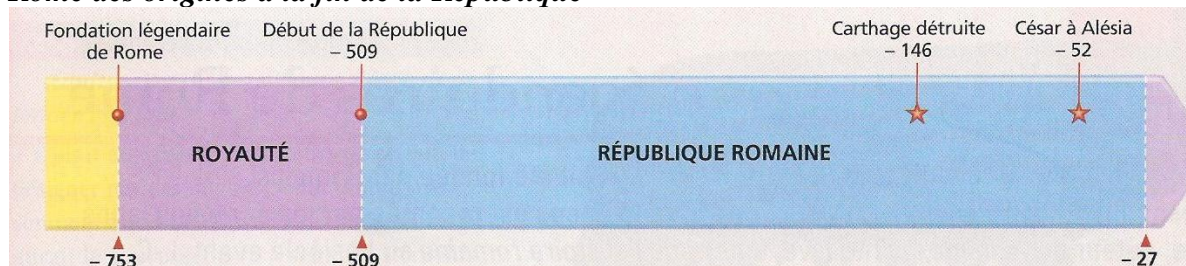
Principat : Nom donné par les historiens au régime politique fondé par Auguste, « premier » (princeps) des citoyens, en 27 av. J.-C. On emploie aussi le mot « empire » dans un sens comparable.

République : Du latin *Res publica*, la « chose publique », système politique de Rome entre 509 av. J.-C. et 27 av. J.-C. où le pouvoir est collectivement détenu par les citoyens.

Sénat : Principale instance de pouvoir romaine, où siègent à vie les anciens dirigeants, et qui prend les décisions essentielles sous la République, avant de voir son rôle abaissé sous le principat.

Tribun : représentant de la Plèbe aux comices.

Tributum : impôt payé par les populations de l'ensemble de l'Empire

Rome des origines à la fin de la République**Chapitre I La Méditerranée antique : les empreintes grecques et romaines**

À partir du VIII^e siècle av. J.-C, les contacts se multiplient entre les populations qui vivent tout autour de la Méditerranée. Ces rapports sont parfois violents, mais aussi pacifiques la « mer du milieu » devient un véritable carrefour commercial. Au I^{er} siècle apr. J.-C., on peut même en faire le tour sans jamais sortir des frontières de l'empire romain. Naît de ces rencontres une culture commune dont les traces sont encore visibles aujourd'hui.

Comment les contacts entre des espaces situés tout autour de la Méditerranée ont-ils permis la constitution d'une culture commune ?

L'influence de la civilisation grecque, et d'Athènes plus particulièrement, a été grande sur les civilisations suivantes, dans la plupart des domaines...

Les Grecs comme plus tard les Romains nous ont légué :

- Des formes de gouvernement : monarchie, aristocratie, démocratie.
- Des formes d'administration et des institutions
- Des règles de droit qui ont inspiré le droit contemporain

I – Le modèle athénien

A - Un cadre essentiel : la Cité

1) *Quelle est l'origine des Cités ?*

Les Grecs se regroupent dans des cités ou Polis. Centrées autour de la mer Egée, elles colonisent les rives de la Méditerranée. La Polis est un territoire sur lequel vit une communauté possédant ses propres institutions et ses propres cultes, comprenant une ville principale, généralement développée autour d'une colline fortifiée ou acropole, et les terres alentour. La cité est donc une sorte d'Etat.

2) *Le gouvernement des cités*

La plupart sont dominées par une aristocratie : aristos : excellent, archia : autorité. Il y a des oligarchies : oligoi : petit nombre. A Sparte par ex, 30 notables sont élus à vie parmi les plus de 60 ans. Parfois des tyrans prennent le pouvoir (turannos : gouvernement d'un seul homme) souvent à la suite d'une crise sociale ayant remis en question l'autorité du pouvoir traditionnel. Censé être temporaire.

B – La démocratie athénienne

1) *La cité d'Athènes.*

a) *Naissance de la démocratie*

De démos : peuple et kratos : pouvoir. Athènes se situe sur la péninsule de l'Attique. Elle compte au V^e s. av. JC entre 270 000 et 300 000 habitants et possède un port important, le Pirée, à 6 km d'Athènes.

Jusqu'au VI^{ème} siècle environ, elle est gouvernée par une aristocratie de guerriers. Mais l'accroissement de la pauvreté des campagnes tandis qu'en ville apparaît une classe bourgeoise pousse le pouvoir à entamer des réformes.

A la fin du V^e siècle, Athènes voit de profondes réformes. **Clisthène**, instaure l'égalité de tous devant la loi (isonomie) et donc pour tous, la possibilité de participer à la vie de la Cité. Il fonde une **démocratie directe** : le peuple est réuni pour prendre les décisions essentielles.

b) *Les réformes de Périclès*

Si seuls les citoyens les plus riches peuvent accéder à des postes importants, tous participent à la défense de la Cité. Ceux qui ont les moyens de se payer un équipement sont cavaliers, ou chefs de vaisseaux. Les autres sont fantassins (hoplites) ou rameurs. Or, les Perses sont vaincus par deux fois **lors des guerres médiques**

- Sur terre par les hoplites à Marathon contre Darius en 490
- Sur mer à Salamine grâce aux rameurs en 480 lors d'une bataille opposant 380 trières grecques contre 1200 navires perses

Cela donne un prestige important au petit peuple : puisque tous participent à la défense de la cité, tous doivent pouvoir participer à sa direction.

Périclès, neveu de Clisthène, règne pendant 30 ans, comme stratège (- 461 – 429). C'est lui qui ouvre les postes aux moins aisés, en instaurant le **misthos** : indemnité donnée aux citoyens chargés d'occuper des fonctions : même les pauvres peuvent le faire.

2 – Démocratie et citoyenneté

a) *Le pouvoir législatif*

Le siège de l'**Ecclésia** se trouve sur la colline de la Pnyx. L'ensemble des citoyens est censé y participer. Chacun peut demander la parole et proposer un amendement. Les projets de lois sont discutés. L'Ecclésia élit les stratèges, contrôle les magistrats qu'elle peut à tout moment révoquer. Elle peut voter l'ostracisme : exil d'une personnalité jugée dangereuse pour la démocratie, d'une durée de 10 ans. Elle vote aussi l'entrée en guerre

La Boulè se trouve sur la place publique de l'Agora. C'est une assemblée représentant les dix tribus d'Athènes, chacune y envoyant chaque année cinquante bouleutes tirés au sort. Elle recueille les propositions de lois présentées par les citoyens pour pouvoir ensuite convoquer l'Ecclésia. Elle est aussi chargée de coordonner et de contrôler le travail et les comptes des magistrats.

b) *Le pouvoir exécutif : les magistrats*

10 **stratèges** commandent l'armée. Ils sont élus annuellement par l'assemblée et sont rééligibles. Ce sont les principaux magistrats de la cité. Périclès a dominé l'Ecclésià pendant près de 30 ans.

10 **archontes** sont tirés au sort. Cette méthode permet l'égalité des chances de tous les citoyens. Ils président les tribunaux et les cérémonies religieuses.

Les magistrats sont contrôlés à la fin de leur mandat et sont responsables sur leurs biens de leurs fautes éventuelles.

c) Le pouvoir judiciaire : les tribunaux

L'Aréopage juge les meurtres. Il est formé par les anciens archontes.

Les 6000 juges de l'**Héliée** jugent les autres affaires. Pour chaque procès suivant la gravité du cas on désigne par tirage au sort, un nombre plus ou moins important d'héliastes. C'est un tribunal populaire où le peuple rend la justice. Il est donné à chacun le droit d'intervenir en justice contre quiconque aurait enfreint les lois. Après les plaidoiries, il juge sans délibérer. Les sentences sont sans appel et immédiatement exécutoires.

La Clepsydre : Le temps de parole est régleménté système de l'horloge à eau ou clepsydre [accusateur = 33 l soit 40 min ; le défenseur 10 l soit 12 min].

3 - Les citoyens

a) Des droits importants

Un système égalitaire = isonomie : Tous les citoyens peuvent participer au pouvoir, sans condition de richesse, d'éducation, de métier. Ils peuvent être élus tôt au tard (magistratures d'un an, tirage au sort) Toutes les décisions sont prises à l'ecclésià.

b) Des devoirs nombreux

*** Militaires**

Les citoyens sont appelés à servir jusqu'à 60 ans. La flotte athénienne est composée de citoyens pauvres, les thètes, qui ne peuvent financer leur équipement, à la différence des hoplites (soldats de l'infanterie) ou des cavaliers. Commandés par les stratèges qui doivent rendre des comptes à leurs soldats et peuvent être destitués.

*** Religieux**

Chaque année, les Athéniens honorent leur déesse, Athéna, pour laquelle ils ont édifié les temples de l'Acropole. La fête des Panathénées, c'est-à-dire de tous les Athéniens, est célébrée fin juillet. Tous les 4 ans : les Grandes panathénées.

*** Financiers**

Les citoyens les plus riches mettent leur fortune à disposition de la communauté pour les fonctions onéreuses. Les chœurs théâtraux, les fêtes religieuses, les banquets sont également financés. En revanche les plus pauvres touchent une aide : aide aux veuves et orphelins de guerre etc...Chaque année, un citoyen fortuné est tiré au sort pour financer un navire de guerre : la trière, qu'il commandera.

4 – Les limites de la démocratie

a) Les exclus de la citoyenneté

Normalement la citoyenneté est donnée par la naissance et la reconnaissance paternelle. Les citoyens sont des hommes libres, nés de père citoyen et de mère fille de citoyen. Ils ne représentent que 40 000 personnes sur 300 000 habitants : les femmes, les esclaves, les étrangers (métèques) sont exclus

L'accès au statut de citoyen se fait par étapes : avant d'être passé par l'**éphébie** (entraînement militaire de 2 ans à partir de l'âge de 18 ans) le jeune homme n'a ni pouvoir politique, ni capacité juridique.

Les femmes, considérées comme mineures, ne sont pas politiquement citoyennes mais sont nécessaires à la transmission de la citoyenneté.

Les métèques (étrangers originaires d'une autre cité) paient un impôt, le **métoïkon**, de faible valeur et participent aux contributions et aux fêtes, sont soumis au service militaire mais n'ont aucun droit politique. Ils peuvent épouser une fille de citoyen mais leurs enfants n'accéderont pas à la citoyenneté. Le meurtre d'un métèque est passible de l'exil comme celui d'un esclave. Seul le meurtre d'un citoyen conduit à la mort.

Les esclaves, issus de la guerre, de la piraterie, du brigandage et du commerce international. L'esclavage est héréditaire. Ce sont des outils (mines, champs, maisons) et ils ont une faible possibilité d'être affranchis. Il existe deux sortes d'esclaves à Athènes : ceux

des particuliers et ceux de l'État. Ces derniers occupent des fonctions auprès de la police, dans les bureaux de la magistrature, aux archives ou à la Monnaie. En temps de guerre, on les mobilise dans la marine ou à l'armée.

b) L'influence des grands propriétaires

Influence énorme des citoyens éduqués possédant l'art du discours (les démagogues). Les plus instruits étant souvent les plus riches... Ce principe est censé être équitable... Ainsi, lors du vote pour le bannissement de l'archonte Thémistocle, les archéologues, en examinant le millier d'*ostracas* mis à jour, ont découvert que ces derniers avaient été réellement écrits par quatorze personnes seulement. Il semblerait que les adversaires de l'archonte aient profité de l'analphabétisme ou de l'indécision de certains afin de faire pencher la balance du côté qu'ils désiraient.

C'est la ville qui est le centre de décision. Les paysans sont sous-représentés. Seuls les riches possédant des esclaves peuvent se rendre aux discussions.

C – Apogée et décadence d'Athènes

1 - Une puissance maritime

Après les guerres contre les Perses, Athènes prend la tête d'une alliance : **la Ligue de Délos**. Chaque cité lui verse chaque année un tribut, en navires et en argent, et adoptent sa monnaie contre leur protection. Périclès (495-429), élu stratège de façon quasi continue de 461 av. J.-C jusqu'à sa mort en 429 domine la vie politique. C'est alors l'apogée d'Athènes dans les domaines de l'art et de la littérature. C'est l'époque des philosophes, comme Socrate ou Platon, des mathématiciens (Euclide, Pythagore...). Le théâtre devient un lieu central de la cité lors des Dionysies, grandes fêtes en l'honneur du dieu Dionysos. La tragédie s'épanouit avec les pièces d'Eschyle, Sophocle et Euripide. Le trésor de la ligue de Délos finance la construction des fortifications qui relient le Pirée à la cité (les Longs Murs) mais surtout pour édifier les monuments de l'Acropole. Le temple du Parthénon est construit sous la direction du sculpteur Phidias. Les travaux durent 15 ans.

2 – La guerre du Péloponnèse (431 – 404)

Sparte est à la tête d'une autre alliance de cités, la Ligue du Péloponnèse. Athènes et Sparte deviennent de plus en plus rivales. En 431 av. J.-C, le conflit éclate entre les deux grandes puissances et s'achève en 404 av. J.-C. par la défaite d'Athènes et l'effondrement de son empire. La Ligue de Délos est dissoute et Athènes qui doit adhérer à la Ligue du Péloponnèse se referme sur elle-même.

II – Le modèle romain

A – Rome : de la fondation à l'Empire

1 – Une monarchie (753-509 av. J.-C.)

Au début de son histoire, Rome a des points communs avec Athènes : il s'agit d'une cité au territoire restreint, associant ville et campagne dont la fondation remonte aux alentours de l'an 753 av. J.-C. par le regroupement de petits villages. C'est une monarchie jusqu'en 509 av. J.-C. lorsqu'une révolution du Sénat chasse le dernier d'entre eux, **Tarquin le Superbe**.

2 - Naissance et chute de la République (- 509 – 27 av. JC)

La **République romaine** commence en 509 av. J.-C., à la chute de la monarchie s'achève entre 44 av. J.-C., avec l'assassinat de Jules César.

a) Le Sénat et le peuple romain

Le mot « république » du latin *res publica* : « la chose publique », contrairement à *res privata*, « la chose privée ». La devise de la République est *Senatus Populusque Romanus* (SPQR), « le Sénat et le peuple romain ». Elle symbolise l'union du Sénat et de l'ensemble des citoyens romains.

Toutes les décisions sont discutées au Sénat. En sont membres les citoyens les plus riches et les anciens magistrats. Deux consuls sont élus chaque année, qui convoquent et président le Sénat, lèvent et commandent les armées.

Le peuple (la plèbe) a ses propres assemblées, les **comices**. Il peut contrôler le travail du Sénat, élit les magistrats et propose des lois. Les représentants des comices sont les **Tribuns** qui font le lien entre les deux assemblées.

b) La fin de la République

Des rivalités se développent entre chefs de guerre ambitieux, comme Jules César et Pompée. Ils s'affrontent pour obtenir le pouvoir, provoquant de terribles guerres civiles au I^{er} siècle av. J.-C.

Issu d'une famille prestigieuse, conquérant de la Gaule, Jules César émerge victorieux de ces guerres civiles. Il reçoit des pouvoirs et des honneurs sans précédent : il est nommé dictateur à vie. Certains sénateurs romains qui le soupçonnent de vouloir devenir roi, l'assassinent en 44 av. J.-C.

La mort de César ouvre une dernière phase de lutte pour le pouvoir entre le petit neveu et fils adoptif de César, Octave, et son ancien second, Marc Antoine, qui s'allie à la reine Cléopâtre d'Égypte.

Octave l'emporte sur Antoine en 31 av. J.-C., à la bataille navale d'Actium, en Grèce. Octave devient le seul maître de la République romaine et des territoires qu'elle contrôle, y compris l'Égypte où Cléopâtre et Antoine se suicident l'année suivante.

B – Le fonctionnement de l'Empire

1 - Naissance du principat

En 27 av. J.-C., le Sénat décerne à Octave les titres de « premier » des citoyens (en latin, *princeps*), lui donnant l'autorité suprême. À partir de cette date, on parle de « principat » pour désigner le gouvernement de l'Empire romain par un seul homme.

Octave prend le nom d'« Auguste », titre jusque-là réservé aux dieux. Honoré pour avoir rétabli la paix, il est également surnommé « fils du divin César », ce dernier ayant été divinisé après sa mort. Le Sénat continue de siéger et les magistrats sont toujours élus par le peuple. Mais l'empereur nomme les sénateurs, propose les lois et désigne des candidats pour les élections. À sa mort, en 14 apr. J.-C., son fils adoptif Tibère devient empereur.

2 - Le gouvernement des provinces

Entre le IV^e et le I^{er} siècle av. J.-C., Rome étend son territoire par la guerre. Elle impose son autorité à toute l'Italie, puis à des régions de plus en plus lointaines.

Toutes les provinces, parcourues par un réseau de voies romaines, sont astreintes au versement d'un impôt, le *tributum*. Auguste fonde également un service de postes afin de faciliter les relations entre les administrations des provinces. La sécurité de l'Empire est assurée par une armée stationnée sur le *limes*. Elle est constituée de légionnaires romains et de troupes formées de provinciaux, qui reçoivent la citoyenneté à l'issue de leur service.

3 - La citoyenneté romaine

a) Extension de la citoyenneté

La cité reste le cadre essentiel de la vie politique et culturelle, notamment dans les régions de culture grecque. En 48 après J.-C., l'empereur Claude, originaire de Lyon, accorde la citoyenneté romaine (y compris l'accès aux magistratures et au Sénat romain) aux notables gaulois. Enfin, l'édit de **l'édit de Caracalla** en 212 ap. J.-C. accorde la citoyenneté à tous les hommes libres de l'Empire, ce qui favorise la romanisation.

b) Les droits et devoirs des citoyens

La citoyenneté apporte des droits, comme de voter ou d'être élu, de se marier avec une romaine, d'acheter ou vendre des biens. Mais, contrairement à Athènes, les citoyens ne sont pas égaux devant la loi à Rome. Ils sont divisés en deux catégories : les *honestiores* et les *humiliores*. Seuls les *honestiores*, les citoyens les plus riches, peuvent accéder aux fonctions importantes. Plus elles sont élevées, plus il faut être riche pour les obtenir. Lorsqu'ils sont condamnés par les tribunaux, les *honestiores* ont des peines moins lourdes que les *humiliores*.

Mais les citoyens ont aussi des obligations, notamment de se faire recenser sous peine de perdre leur citoyenneté, de participer à la défense de l'empire soit en s'engageant soit en finançant l'armée et de participer aux cultes publics et en particulier au culte impérial. D'un point de vue strictement religieux, les Romains ne cherchent pas à imposer leurs croyances et divinités. Les différents peuples de l'empire conservent leurs cultes traditionnels, composés de dieux multiples, comme Horus et Osiris en Égypte, ou Zeus et Athéna dans le monde grec.

Inversement, d'autres religions influencent la société romaine. Dans les villes d'Italie comme Rome et Pompéi, on trouve ainsi des temples dédiés à la déesse égyptienne Isis, ou au dieu Mithra, originaire de Perse.

Les autorités romaines attachent surtout une grande importance au culte impérial qui honore les empereurs tels des dieux après leur mort. Avant tout politique, ce culte est le

ciment de l'Empire et tous les habitants sont tenus d'y participer. Les juifs et par la suite les chrétiens, qui proclament l'existence d'un seul dieu et refusent les sacrifices publics, sont donc suspects de trahison.

c) L'importance des villes

Dans les colonies comme dans les villes préexistantes, le modèle romain d'urbanisme se diffuse, notamment à travers un plan type. L'architecture et les monuments des villes sont typiques de la civilisation gréco-romaine et de ses modes de vie : théâtres, cirques, aqueducs pour acheminer l'eau vers les thermes et les fontaines

C – Entre unité et divisions (Ier – Ve siècle)

1 – Naissance et diffusion du christianisme

a) La persécution

Les premiers chrétiens suivent les routes commerciales qui traversent l'Empire romain, se livrant à la prédication.

Du fait de leurs pratiques rituelles, les chrétiens sont considérés comme une secte secrète et criminelle. L'incendie de Rome, en 64, sous Néron donne le signal de la première grande persécution. Sous l'empereur Trajan, dès 112 il existe une interdiction légale d'être chrétien, ceux qui professent leur foi pouvant être condamnés à mort. Entre 250 et 305, les persécutions se généralisent, à l'heure où le christianisme commence à s'implanter durablement. Mais les persécutions sont un échec ayant l'effet inverse de celui escompté. Le martyre s'impose alors comme une forme de sainteté.

b) L'édit de Milan (313)

En 313, Constantin, proclame, à Milan, la liberté à tous les habitants de pratiquer la religion de leur choix, y compris les chrétiens. En 321, il fait du dimanche un jour férié et multiplie les lieux de culte. Vers 327, il inaugure la première basilique du Vatican, construite sur un cimetière chrétien des Ier et IIe siècles où plusieurs papes avaient été inhumés

c) L'Edit de Thessalonique (391)

Par cet édit de l'empereur Théodose, le christianisme devient la seule religion officielle. Tous les cultes polythéistes doivent être abandonnés. Les temples des anciens dieux sont détruits, ou reconvertis en églises. Les païens deviennent des clandestins, pourchassés par les chrétiens. Les philosophes et les penseurs, perçus comme une menace pour la christianisation sont également persécutés.

2 - La fin de l'Empire d'Occident

a) La division de l'Empire (395)

Au IIIe siècle, des crises et des invasions révèlent la difficulté de gérer un aussi vaste ensemble. À la mort de l'empereur Théodose (395), l'empire est partagé entre ses deux fils à partir de deux capitales : Ravenne pour l'empire d'Occident et Constantinople pour l'empire d'Orient.

b) De l'empire romain à l'empire byzantin

En 476, lorsque l'empire romain d'Occident s'effondre, avec le renversement du dernier empereur, Romulus Augustule, l'empereur d'Orient devient l'unique dépositaire de l'autorité impériale romaine. Cet événement marque la naissance de l'empire byzantin, qui se détache de l'antiquité romaine. Constantinople reste durant le Moyen Âge la capitale de l'empire appelé « byzantin », de son premier nom. Elle est conquise par les Turcs ottomans en 1453, qui la renomment Istanbul.

Résumé

La démocratie athénienne dans le monde grec

Au V^e siècle av. J.-C., Athènes invente un nouveau système politique, la démocratie, qui permet la participation de tous les hommes libres à la vie de la cité. L'égalité des droits, la liberté de parole, la participation directe des citoyens à l'assemblée (Ecclesia) caractérisent ce régime politique. Même si beaucoup sont exclus de cette citoyenneté.

En repoussant les invasions perses lors des guerres médiques, Athènes devient une thalassocratie. Elle dirige la ligue de Délos qui, de protectrice des cités, devient peu à peu instrument de domination et de richesse pour la cité qui se couvre de monuments. Au début du Ve siècle, Périclès favorise la participation du peuple aux affaires publiques et lui fait profiter des atouts de la ligue de Délos.

Attaquée par Sparte, Athènes sort affaiblie de la guerre du Péloponnèse.

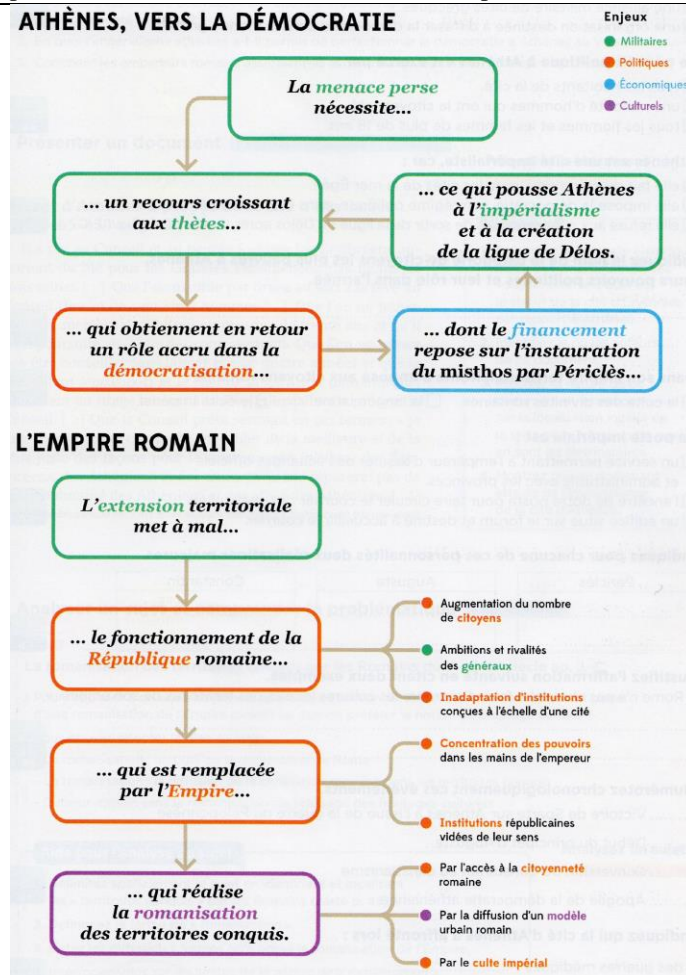
L'Empire romain

La cité romaine est pendant longtemps une république, qui partage le pouvoir entre les plus riches de ses citoyens. Mais son expansion territoriale la déséquilibre : la conquête de l'Italie puis de la Méditerranée

provoque de sanglantes guerres civiles entre chefs militaires. L'un d'eux, Octave, fils adoptif de Jules César, l'emporte en 31 av. J.-C. Seul maître de Rome, il fonde le principat en 27 av. J.-C., un régime qui respecte en apparence la République mais où l'empereur détient seul le pouvoir

L'Empire est unifié principalement par l'administration, l'armée et le culte impérial. S'opère ainsi une romanisation des territoires conquis, à travers la diffusion de la culture romaine, le développement du modèle de la cité, et la diffusion de la citoyenneté romaine. Mais il conserve une multiplicité de cultures et de religions qui s'influencent mutuellement.

Le christianisme naît au cours du I^{er} siècle et les chrétiens sont d'abord persécutés, car ils refusent de pratiquer les rites romains. La christianisation de l'Empire s'intensifie pourtant, notamment avec la fin des persécutions en 313 et la conversion de l'empereur Constantin (306-337).



Chapitre II La Méditerranée au Moyen-âge

A - La Méditerranée, carrefour de trois mondes.

1 - L'expansion de l'Occident chrétien

- Un dynamisme économique
- Une unité religieuse

2 - Les difficultés de l'empire byzantin

- Une théocratie
- La religion orthodoxe
- Un empire en difficulté

3 - L'Islam : un monde morcelé

- Des divisions politiques et religieuses
- Un territoire fragmenté

B - Un espace d'échanges pacifiques

- Le commerce
- La culture

C – Un lieu d'affrontements

1 – La Reconquista espagnole

2 – Les croisades

- L'appel d'Urbain II (1095)
- Les opérations militaires

Mots importants

Calife : Souverain musulman à la fois politique et religieux, successeur de Mohamed.

Clergé : Ensemble des hommes qui forment l'Église catholique (évêques, prêtres, moines...).

Commune : Ville affranchie de l'empire féodal, dirigée généralement par les élites de la ville.

Croisade : Pèlerinage armé, convoqué par le pape et mené par les chrétiens d'Occident, pour délivrer Jérusalem.

Dhimmi : Non-musulman vivant sur les terres musulmanes. Il devait payer un impôt pour conserver son mode de vie.

Djihad : Mot arabe signifiant « guerre sainte ». Effort permanent que doit faire tout musulman afin de se purifier. Également droit de combattre l'occupant.

Excommunication : Peine excluant un chrétien de la communion, donc des sacrements de l'Église.

Féodalité : Organisation de la société médiévale qui repose sur les liens de dépendance d'homme à homme (entre seigneurs et vassaux).

Orthodoxes : Chrétiens d'Orient qui estiment suivre une « doctrine droite », c'est-à-dire juste.

Patriarche : Du grec « chef de famille », le terme désigne le chef de l'Église chrétienne orthodoxe.

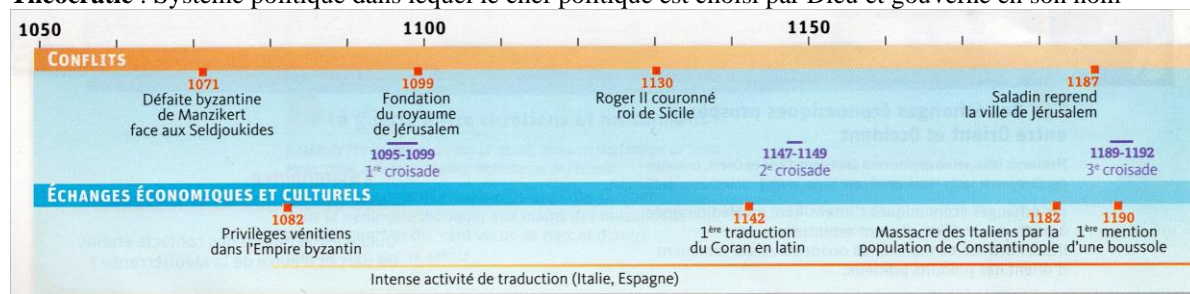
Reconquista : Succession de guerres de reconquête menée par les royaumes chrétiens pour éliminer la domination musulmane de la péninsule Ibérique. Elle s'achève en 1492 avec la prise de Grenade.

Sacrements : Désigne les sept actes religieux institués par l'Église pour permettre aux hommes de se rapprocher de Dieu (baptême, confirmation, pénitence, eucharistie, mariage, ordination, extrême-onction).

Salut : Accès de l'Homme à la vie éternelle au paradis après la mort.

Schisme : Du grec *skhismos*, « division » : séparation d'une partie des fidèles d'une religion débouchant sur la reconnaissance d'une autorité religieuse différente.

Théocratie : Système politique dans lequel le chef politique est choisi par Dieu et gouverne en son nom



Chapitre II La Méditerranée au Moyen-âge

La Méditerranée est un espace de dimension modeste et quasiment clos ; il favorise par ces deux aspects les échanges entre les diverses civilisations qui l'entourent.

Centre de nombreuses civilisations antiques (Égyptiens, Hébreux, Grecs, Romains), elle est aussi le témoin de l'évolution des rapports entre trois grandes civilisations médiévales : les chrétiens d'Occident autour de Rome, les chrétiens d'Orient autour de Constantinople, et, en ses parties sud, sud-ouest, une troisième civilisation, l'Islam, qui est une entité politique, culturelle et religieuse fondamentalement distincte des deux précédentes.

Les relations entre ces trois civilisations sont nombreuses, alternant échanges économiques ou culturels et affrontements.

A - La Méditerranée, carrefour de trois mondes.

1 - L'expansion de l'Occident chrétien

a) Un dynamisme économique

Le climat favorable entre environ 900 et 1300 favorise l'abondance des récoltes et le recul des famines. On estime ainsi que la population européenne a doublé entre 1050 et 1250.

Les progrès techniques agricoles permettent une amélioration de la productivité des campagnes qui profite au monde rural mais aussi aux villes. L'artisanat et le commerce se développent. Les foires comme celles de Champagne mettent en relations marchands et produits de l'ensemble de l'Europe. La population urbaine augmente elle aussi et les marchands enrichis s'emparent du pouvoir urbain dans le cadre des communes.

b) Une unité religieuse

L'Occident est divisé politiquement entre des royaumes construits sur les ruines de l'Empire romain puis de l'Empire carolingien. L'Église romaine est seule à assurer l'unité de cet espace politiquement divisé. Pour y parvenir, l'Église dispose d'une arme redoutable : la promesse du paradis, et son corollaire, la menace de l'enfer.

Elle opère un encadrement total de la population catholique, tant sur le plan du temps (rythme de la vie par le baptême, le mariage et l'extrême onction et même de l'après par l'enterrement en terre consacrée, de l'année par les fêtes religieuses, de la semaine par le dimanche et de la journée par les cloches sonnantes les heures) que géographique (territoire entièrement découpé en diocèses et paroisses). Des églises sont construites dans le moindre village et des cathédrales dans les villes. Inversement, les non catholiques sont souvent les victimes de crises régulières (juifs, hérétiques...).

Depuis les débuts du XI^e siècle, les chevaliers doivent faire serment devant l'Église de ne pas s'attaquer à des individus vulnérables : femmes, paysans, prêtres : c'est la paix de Dieu, et la trêve de Dieu impose que « ni homme, ni femme n'en attaque un autre, ni n'attaque un château ou un village, du mercredi au coucher du soleil au lundi à l'aurore ».

2 - Les difficultés de l'empire byzantin

a) Une théocratie

L'empire byzantin, continuité orientale de l'empire romain, est une théocratie du grec *theos* (Dieu) et *kratos* (souveraineté) : le pouvoir est exercé par un souverain considéré comme le représentant de Dieu sur terre. L'empereur (*basileus*) détient tous les pouvoirs.

	Christianisme occidental : catholique	Christianisme oriental : orthodoxe
Langue liturgique	Les cérémonies se déroulent en latin.	Les cérémonies se déroulent en grec.
Lieu de culte	Eglise en croix latine : longueur inégale des bras de la croix.	Eglise en croix grecque : quatre bras de même longueur.
Clergé	Le pape, c'est-à-dire l'évêque de Rome, dirige l'Église. Tous les clercs sont célibataires	Le patriarche de Constantinople dirige l'Église orthodoxe. Les prêtres peuvent se marier.
Lien avec l'autorité politique	Le pape cherche à affirmer sa primauté sur le pouvoir politique	L'Empire byzantin est une théocratie : la suprématie de l'empereur (qui nomme le patriarche de Constantinople) ne peut donc être discutée.
Images saintes	Les images sont présentes, mais elles n'ont qu'un caractère illustratif et ne font pas l'objet d'un culte quelconque.	Vénération des icônes.

b) La religion orthodoxe

Attachée à son prestige, indissociable de la figure impériale, et à ses traditions, l'Église byzantine considère avec méfiance l'évolution de l'Église occidentale et refuse de se soumettre à l'autorité du pape. Par ailleurs, son évolution autonome lui a permis de se structurer autour de pratiques et de fondements propres : le culte des icônes (« // faut réserver aux icônes, en les embrassant, une vénération respectueuse et accomplir la prosternation. Il faut leur apporter de l'encens et des lumières car l'honneur que l'on rend à l'image est destiné à son modèle original »).

Après de nombreuses crises, la rupture entre les deux christianismes prend un caractère officiel par le **Grand Schisme** de 1054. Cependant, si le pape et le patriarche s'excommunient l'un l'autre, ils conservent des relations.

c) Un empire en difficulté

Carrefour entre Orient et Occident, passage incontournable des produits commerciaux, la position de Constantinople attise les convoitises.

En dépit de l'éclat des monuments de sa capitale et de l'autorité de l'empereur, le monde byzantin a de grandes difficultés : la population décroît (grande peste de 1053-1054, faibles rendements agricoles) et les défaites militaires se multiplient. Incapable de faire face à un nouvel assaut turc, l'empereur Alexis Comnène demande en 1095 le secours des chevaliers occidentaux : sa requête précipite le déclenchement des croisades.

Au XII^e siècle, la dynastie des Comnènes tente de consolider l'empire affaibli par les crises de succession, les attaques des Normands qui ont déjà envahi la Sicile et une partie du Sud de l'Italie, et les invasions turques (défaite de Manzikert en 1071). Byzance achète l'alliance de Venise qui, en échange d'un soutien militaire et maritime, obtient des privilèges importants dans les ports de l'empire et de sa capitale.

Les querelles dynastiques, l'instabilité croissante de Constantinople qui compromettent leur commerce amènent les Vénitiens à intervenir et ils vont utiliser les troupes de la IV^e croisade. En guise de paiement pour leur passage sur les navires vénitiens, les Francs se lancent à l'assaut de la ville le 12 avril 1204 et massacrent pendant trois jours la population orthodoxe. Passée sous contrôle vénitien, puis reprise par les Grecs, en 1261, elle ne résiste pas à l'assaut des Turcs en 1453, date qui marque la fin de l'empire byzantin.

3 - L'Islam : un monde morcelé

a) Des divisions politiques et religieuses

Né au VII^e siècle en Arabie, ce monothéisme révélé au prophète Mohamed (570 -632) se répand grâce aux conquêtes menées par les califes au nom du Djihad. Après une expansion territoriale fulgurante allant de l'Atlantique à l'Indus, l'Islam traverse une crise profonde.

Le différend porte sur l'attribution du califat, l'autorité suprême dans les domaines politiques et religieux. Deux conceptions s'opposent dès la mort du prophète en 632 : le **chiisme**, pour lequel le califat revient aux descendants d'Ali, gendre de Mohamed, et le **sunnisme**, qui estime que cette même autorité califale doit être exercée par un compagnon de celui-ci, Abou Bakr.

b) *Un territoire fragmenté*

À ce schisme religieux s'ajoute, depuis le X^e siècle, l'éclatement du monde musulman en califats rivaux. Le califat abbasside de Bagdad, celui des Almoravides (auxquels succèdent en 1147 les Almohades) dans le sud de l'Espagne et au Maghreb, et le califat fatimide au Caire. L'empire est fragilisé. Seule la langue arabe permet de maintenir un semblant d'unité.

B - Un espace d'échanges pacifiques

En dépit de conflits nombreux, des échanges pacifiques se nouent au sein de l'espace méditerranéen

a) *Le commerce*

Dans l'ensemble méditerranéen les marins et caravaniers arabes occupent une place de choix, grâce à leur situation géographique et à leur maîtrise des instruments de circulation



(boussoles). La célèbre « route de la soie » symbolise ce dynamisme qui s'établit à partir des comptoirs musulmans établis en Inde et en Chine. Mais l'activité profite aussi à l'Occident et à Byzance : à la fin du XI^e siècle, les empereurs byzantins accordent en effet des avantages commerciaux à des villes italiennes comme Venise, Gênes et Pise.

b) *La culture*

La Sicile, royaume chrétien, fait la synthèse des échanges culturels, en particulier sous le règne de Roger II (1130-1154), descendant des Normands qui ont conquis l'île au siècle précédent. Il accorde aux musulmans la liberté d'utiliser des mosquées et les autorise à faire l'appel à la prière cinq fois par jour. L'administration de la Sicile dont l'Arabe est une des langues officielles, associe également des éléments issus des trois cultures. Des églises sont même bâties selon le plan romain, recouvertes d'une coupole selon la tradition byzantine et décorée en partie par de l'ébénisterie arabe, des arcs normands et des mosaïques byzantines.

L'Espagne est aussi un lieu où se mêlent diverses influences. A Tolède, où cohabitent synagogues, églises et mosquées, la science antique est redécouverte sous l'influence des musulmans. Les textes d'Aristote y sont ainsi traduits, alors que se propagent les écrits du grand médecin musulman Avicenne.

Cependant, la conquête des Almohades qui remplacent les Almoravides en 1147 met fin à cet âge d'or. Les chrétiens et les Juifs sont forcés de se convertir, les universités rejettent les connaissances venues de l'antiquité grecque ou romaine, interdisent la philosophie. Les savants et intellectuels, accusés d'hérésie doivent s'enfuir. Le durcissement des conditions des chrétiens dans le sud de l'Espagne amène alors la fin de la tolérance dans le Nord de la péninsule vis-à-vis des musulmans.

C – Un lieu d'affrontements

1 – *La Reconquista espagnole*

Chronologiquement, le premier de ces théâtres militaires est l'Espagne où, à partir du XI^e siècle, les royaumes chrétiens du nord se lancent à la *Reconquista* des terres musulmanes. Celle-ci connaît un tournant décisif en 1212 : par leur victoire à Las Navas de Tolosa, les chrétiens s'emparent d'une grande partie de la péninsule et confinent les musulmans en Andalousie où ils resteront jusqu'en 1492.

2 – *Les croisades*



a) L'appel d'Urbain II (1095)

Répondant à l'appel de l'empereur byzantin Alexis Comnène, submergé par l'invasion turque, le pape Urbain II depuis Clermont en 1095, exhorte les chrétiens d'Occident à « *apporter en hâte à leurs frères d'Orient l'aide si souvent promise et d'une nécessité si pressante* ». Urbain II promet aux combattants une récompense divine : « *Si ceux qui iront là-bas perdent leur vie (...), leurs péchés seront remis en cette heure* ». La croisade est d'autant plus utile qu'elle est susceptible de vider l'Occident des gens d'armes qui y sèment le désordre.

b) Les opérations militaires

La première croisade rencontre un vif succès. Des milliers de croisés affluent, en quête du paradis, d'aventures, poussés par le désir de libérer Jérusalem des musulmans. La ville sainte est prise par les chrétiens en 1099. Les croisés fondent alors quatre « Etats chrétiens d'Orient » : Jérusalem, Antioche, Edesse et Tripoli. Cette enclave chrétienne en terre musulmane, fragilisée par sa faiblesse démographique, devient une proie constante d'assauts musulmans : sous l'impulsion de Saladin (1147-1193), Jérusalem est reconquise en 1187.

Toutes les croisades suivantes échouent. Les chrétiens sont définitivement chassés des terres d'Orient en 1291.

Résumé

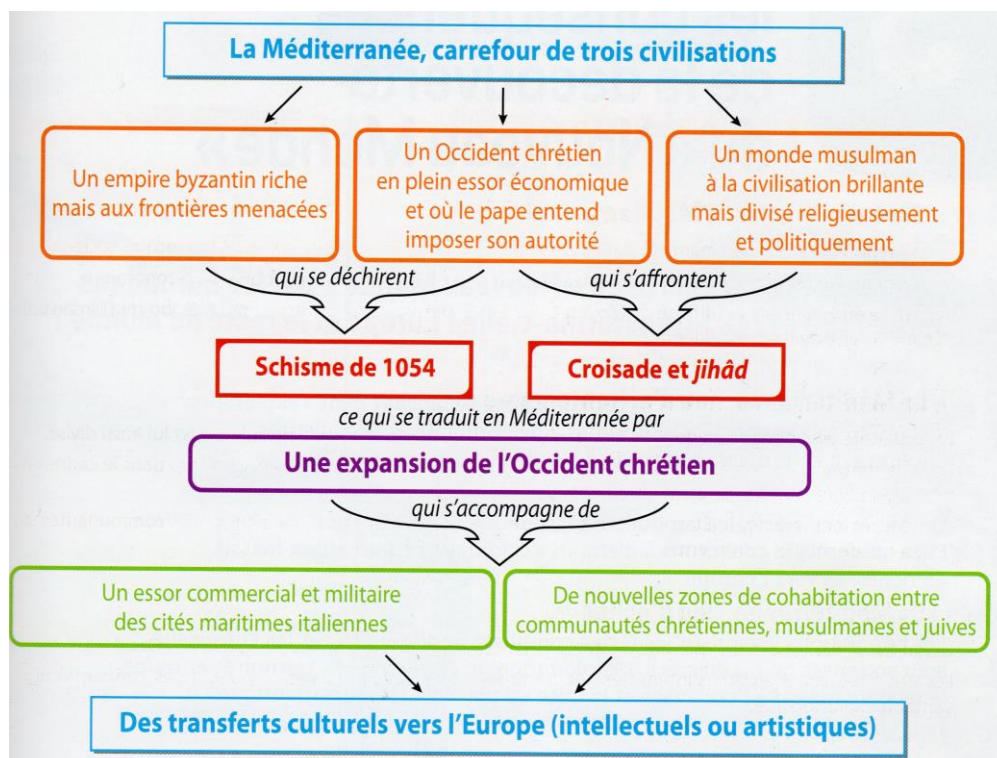
L'Occident chrétien connaît une période de croissance rurale et urbaine. Les rois gouvernent plus efficacement et l'Église affirme sa supériorité.

Diffusée au Proche et Moyen-Orient comme en Afrique du Nord, la civilisation musulmane est une puissante société urbaine où les califes encouragent la culture. Le monde musulman est néanmoins très divisé, sur le plan politique comme religieux, entre sunnites et chiïtes.

L'Empire byzantin est de plus en plus affaibli. Menacé militairement, il s'allie avec Venise, Gênes et Pise qui reçoivent en retour d'importants privilèges. Après le pillage de Constantinople par la quatrième croisade en 1204, l'empire poursuit son déclin jusqu'à disparaître en 1453.

La Sicile normande et l'Espagne sont des terres d'échanges culturels entre chrétiens, musulmans et juifs.

En 1095, le pape Urbain II lance la croisade : l'Occident doit libérer la Terre sainte des musulmans. Jérusalem est prise en 1099 mais les États latins d'Orient sont rapidement en difficulté, suscitant d'autres croisades. Les violences gagnent tout le Bassin méditerranéen ; en Espagne, la *Reconquista* doit permettre aux chrétiens de reconquérir la péninsule sur les princes musulmans.



Chapitre III L'ouverture atlantique

A- Les Européens et le monde au XVe siècle

1 - Une connaissance limitée du monde

2 – Les causes des grandes découvertes

- a) Les conséquences de la fermeture de la Méditerranée
- b) Les progrès de la navigation
- c) Des motivations diverses

3 - Les étapes des grandes découvertes

- a) La route vers l'Asie
- b) La découverte de l'Amérique

B - La fondation des empires coloniaux

1 – Le partage des terres

2 – L'exploitation du nouveau monde

- a) L'effondrement des civilisations amérindiennes
- b) Une colonisation rapide
- c) La controverse de Valladolid et ses conséquences

3 – Une première mondialisation

- a) Le commerce triangulaire
- b) Des conséquences pour l'Europe

Définitions :

Commerce triangulaire : Appelé **Traite atlantique** ou **Traite occidentale**, désigne les échanges entre l'Europe, l'Afrique et les Amériques, mis en place pour assurer la distribution d'esclaves noirs aux colonies du Nouveau Monde (continent américain), pour approvisionner l'Europe en produits de ces colonies et pour fournir à l'Afrique des produits européens et américains.

Circumnavigation : navigation en bateau autour d'un lieu, couramment une île, un continent, ou la Terre entière.

Reconquista : « Reconquête » de l'Espagne musulmane par les catholiques entre 718 et 1492.

Traité de Tordesillas (1494) : Passé entre les Espagnols et les Portugais, pour se partager les terres nouvellement découvertes.

Chapitre III L'ouverture atlantique

À la fin du XV^e siècle, les Européens partent à la conquête de routes maritimes et de terres nouvelles. La découverte de l'Amérique et le premier tour du monde en bateau ouvrent de nouvelles perspectives. Alors que le monde occidental était resté centré sur la Méditerranée depuis l'Antiquité, il s'ouvre maintenant de nouveaux horizons. Ces voyages et conquêtes permettent aux Européens une meilleure connaissance du monde et leur enrichissement.

A- Les Européens et le monde au XVe siècle

1 - Une connaissance limitée du monde

Les connaissances du monde par les Européens ont peu évolué depuis l'Antiquité et restent marquées par de nombreuses superstitions : **La Bible** ne mentionne que trois continents donnés, après le déluge, aux trois fils de Noé : l'Asie, l'Europe et l'Afrique.

La Géographie de Ptolémée au II^e siècle après J.-C. représente aussi un monde divisé en trois continents. Beaucoup croient en la présence de mondes fabuleux et en l'existence de bêtes fantastiques qui peupleraient les océans. De plus, les Européens ne sont pas en contact direct avec ces continents dont ils connaissent l'existence. Le commerce avec ces parties du monde se fait par le biais d'intermédiaires (caravaniers arabes...). Certains Européens ont voyagé, mais cela reste des cas isolés qui n'ont pas permis d'établir des contacts permanents : Marco Polo a parcouru l'Asie au XIII^e siècle et a fait le récit de ces aventures. Son texte fournit des descriptions très approximatives voire totalement erronées.

2 – Les causes des grandes découvertes

a) Les conséquences de la fermeture de la Méditerranée

Capitale de l'Empire byzantin, Constantinople est devenue en 1453 celle d'un Empire ottoman en expansion. Soliman le Magnifique (1494-1566) étend l'empire jusqu'au Maroc (1516), à l'Egypte (1517), à Belgrade (1521). Les Européens doivent chercher de nouvelles voies pour atteindre l'Asie et l'Afrique en évitant la Méditerranée et les intermédiaires musulmans.

b) Les progrès de la navigation

Les hommes savent que la Terre est ronde et veulent l'explorer. Cette volonté de découverte s'appuie sur la possibilité d'utiliser de nouvelles techniques à la navigation. L'astrolabe permet de se situer à l'aide des étoiles. L'utilisation de la boussole par les marins se généralise. Les portulans (carte des côtes et des ports) permettent de connaître avec plus de

précision les côtes. Le gouvernail d'étambot rend la navigation plus facile. La caravelle, navire inventé par les Portugais, est robuste et permet de s'approcher facilement des côtes.

c) Des motivations diverses

* **Commerciales** : la population d'Europe augmente et avec elle ses besoins, notamment en textile (coton...), et en épices.

* **Religieuses** : Les Européens veulent répandre la religion chrétienne et se trouver des alliés contre les musulmans.

3 - Les étapes des grandes découvertes

a) La route vers l'Asie

Les Portugais se lancent en premiers dans les voyages de découvertes. Ils s'établissent dans des îles de l'Atlantique : à Madère, puis aux Açores et enfin au Cap Vert au milieu du XV^e siècle. **Bartolomeu Dias** atteint le cap de Bonne-Espérance en 1488 et en 1498, après un long périple, **Vasco de Gama** atteint l'Inde par le Sud de l'Afrique et l'océan Indien.

b) La découverte de l'Amérique

Le Génois Christophe Colomb, est persuadé de pouvoir atteindre l'Asie par l'Ouest. Après deux refus par le Portugal, plus intéressé par la route du Cap de Bonne-Espérance, il entre au service de la Castille et de l'Aragon qui lui financent plusieurs expéditions : **En 1492**, il atteint l'île de Salvador aux Bahamas et crée une installation espagnole sur l'île d'**Hispaniola (Haïti)**. Durant ses trois voyages suivants, il parcourt les Caraïbes mais n'a pas conscience d'avoir découvert un nouveau continent. C'est à un autre Génois que l'on attribue la découverte du nouveau monde au début du XVI^e siècle, **Amerigo Vespucci**. Son nom est ensuite utilisé pour donner le nom de ces nouvelles terres, l'Amérique.

D'autres puissances européennes se lancent aussi dans les conquêtes : En 1497, Jean Cabot explore pour le compte de **l'Angleterre** les côtes de Terre-Neuve et d'Amérique du Nord. **Jacques Cartier** accoste au Québec pour le compte du royaume de France en 1534. **Les Provinces-Unies (Hollande)** se lancent aussi dans les voyages de découvertes.

Elles se limitent très souvent aux côtes et l'intérieur des continents africain, asiatique et américain reste inexploré. L'Océanie est totalement ignorée. Il faut attendre James Cook pour que l'Australie soit cartographiée en 1770.

B - La fondation des empires coloniaux

1 – Le partage des terres

Les Espagnols sont les premiers à s'installer au Nouveau Monde. Après la découverte des Antilles par Christophe Colomb, l'Espagne et le Portugal se partagent l'Amérique grâce au **Traité de Tordesillas** (Castille), en 1494. Il est convenu que le Portugal se limiterait à coloniser les terres jusqu'à 2 000 km à l'ouest des îles du Cap-Vert, laissant à l'Espagne le vaste ensemble des terres américaines.

L'expédition de **Magellan** doit prouver que les précieuses épices des îles Moluques sont bien espagnoles. En 1519, avec une flotte initiale de cinq nef, découvre un détroit entre l'Atlantique et le Pacifique et démontre que tous les océans communiquent. Il périt avant de rejoindre l'île des épices. Son second Elcano rentre par l'océan Indien et termine le voyage. Il accomplit ainsi une première et imprévue **circumnavigation** (navigation autour du globe).

2 – L'exploitation du nouveau monde

a) L'effondrement des civilisations amérindiennes

.Au début du XVI^e siècle Les conquistadors espagnols, attirés par l'or, font la conquête de l'empire aztèque, peuplé de 25 millions d'habitants (Cortés avec 600 hommes entre 1519 et 1521) et en 1532 de l'empire Inca de 10 millions d'habitants (Pizarro avec 180 hommes, 27 chevaux, inconnus des Amérindiens) et quelques armes à feu. L'effondrement rapide des civilisations amérindiennes résulte surtout du choc microbien, surtout la variole qui terrasse les Amérindiens. Les Timicuas en Floride sont 13 000 en 1650 et 35 en 1728.

b) Une colonisation rapide

Espagnols et Portugais font travailler jusqu'à la mort des milliers d'Amérindiens regroupés vers les mines ou les champs (tabac, canne à sucre...). A Haïti, la population passe de 8 millions à 125 habitants entre 1492 et 1570, de 15 à 1 million au Mexique.

c) La controverse de Valladolid et ses conséquences

Des voix, comme celle du moine **Bartolomé Las Casas** s'élèvent contre le traitement des indigènes. **La controverse de Valladolid**, en **1550**, conclut que les Amérindiens doivent

subir un traitement humain. On fait alors appel aux esclaves africains, avec pour effet de vider l'Afrique d'une large partie de ses habitants (20 millions).

3 – Une première mondialisation

a) Le commerce triangulaire

Le commerce triangulaire inauguré par les Portugais, dure de 1441 à 1850. L'Europe fournit les capitaux, les hommes et les navires nécessaires pour se rendre sur les côtes africaines et échanger des marchandises contre des esclaves. Ceux-ci sont troqués contre de l'argent, du sucre, du café, du cacao et du tabac en Amérique. pour approvisionner l'Europe qui s'occupe de la transformation des denrées coloniales.

b) Des conséquences pour l'Europe

Grâce aux découvertes, de nouveaux produits se répandent (la tomate, le tabac, le cacao, la pomme de terre, le maïs...). L'afflux de métaux précieux enrichit les marchands. L'intensification du commerce le long des rives atlantiques entraîne, dans le même temps, le déclin des ports méditerranéens.

Les richesses qui affluent au Portugal et en Espagne poussent les Français, les Anglais et les Hollandais à entrer dans la colonisation. L'Amérique du Nord ainsi que l'océan Indien sont très convoités. À la fin du XVI^e siècle, 240 000 Européens peuplent une Amérique décimée à 80 % de sa population d'origine. Les richesses de l'empire colonial (argent, bois, sucre, cacao et tabac) transitent par Séville et Lisbonne. Ces nouveaux produits s'ajoutent au commerce fructueux des épices (clous de girofle) ou des produits de luxe venus d'Asie.

De nouvelles routes s'ouvrent et permettent les circulations de populations, de produits, d'idées et de croyances : c'est le début de la mondialisation.

Conclusion

Les grandes découvertes ont sur l'Europe et le reste du monde des conséquences nombreuses. Economiques, avec la découverte de nombreux produits et l'afflux de l'or vers l'Espagne et le Portugal. Ces richesses auront pour résultat de dynamiser le commerce à travers toute l'Europe et entraînent l'essor de la bourgeoisie des ports atlantiques. Le monde jusque là tourné vers la Méditerranée se recentre sur l'Atlantique. Mais cet enrichissement a également des conséquences sur les arts et la culture avec la multiplication des nouvelles formes d'art le développement de mécènes qui vont encourager et financer les intellectuels et les scientifiques.



Chapitre IV – Les hommes de la Renaissance

A – L'Humanisme

1 – « *Un monde qui s'éveille après un long sommeil* » (Erasmus)

- a) *Une meilleure circulation des hommes*
- b) *Le rôle central de l'imprimerie*
- c) *La redécouverte des textes anciens*

2 - *L'Homme au centre des préoccupations*

3 – *De l'Italie à la République des lettres*

- a) *Les villes italiennes*
- b) *La République des lettres*

4 – *Portraits d'Humanistes*

- a) *Des scientifiques :*
- b) *Des théoriciens politiques*
- c) *Des intellectuels*

B – Le temps des réformes

1 – *L'Eglise mise en accusation*

- a) *La recherche individuelle du Salut*
- b) *Le rôle de l'Humanisme*

2 – *La réforme protestante*

- a) *Martin Luther (1483 – 1546) : le Salut par la foi*
- b) *Jean Calvin (1509 – 1564) : le Salut par la prédestination*
- c) *L'Eglise anglicane*

3 – *La Contre-réforme*

- a) *La réorganisation de l'Eglise*
- b) *Répression et séduction*

C – La Renaissance artistique

1 – *Des liens directs avec l'Humanisme*

- a) *La même influence antique*
- b) *La même volonté de privilégier l'individu*
- c) *La même recherche de la beauté du monde*
- d) *Le même berceau : l'Italie*

2 – *Les grands foyers italiens de la Renaissance artistique*

- a) *Florence au Quattrocento*
- b) *Rome au Cinquecento*

3 – *L'Europe du Nord*

4 – *En France*

Cinquecento : XVI^e siècle italien.

Concile de Trente (1545 – 1563) : Réunion des évêques en plusieurs sessions successives afin de restaurer les grands principes du dogme catholique et rétablir une plus grande discipline dans la hiérarchie catholique.

Conquistadores : Conquêteurs du nouveau monde espagnols et portugais, en général issus de familles de petite noblesse.

Contre-réforme : Ensemble des mesures prises par l'Eglise catholique pour lutter contre l'expansion du protestantisme

Érudit : Personne ayant une grande étendue de connaissances

Grand Schisme : Séparation, aux XIV^e et XV^e siècles au sein de l'Eglise chrétienne, lors de la nomination de deux, puis trois papes, par les cardinaux français et italiens.

Incunable : nom donné aux éditions du XV^e siècle, parce qu'elles ont été réalisées à l'époque où l'imprimerie en était encore au berceau (*incunabula* en latin).

Index : Liste des ouvrages interdits par l'Eglise catholique, dressée par la congrégation de l'Index.

Jésuites : Ordre religieux (la compagnie de Jésus) fondé par Saint Ignace de Loyola, en 1540, ayant pour vocation de diffuser le message catholique. Ayant une organisation de type militaire, il fonde des missions dans le nouveau monde où il mène une action prosélyte. Il inaugure une nouvelle façon d'enseigner avec une pédagogie inspirée des humanistes, révolutionnaire pour l'époque.

Les catholiques désigneront le protestantisme comme la « religion prétendument réformée ».

Mécène : Du nom de Mécène (de - 70 à - 8 av. J.-C.), homme politique romain célèbre pour avoir consacré sa fortune et son influence à promouvoir les arts et les lettres. Désigne les personnes qui consacrent une partie de leur fortune à l'entretien des artistes et scientifiques.

Prédestination : Dogme calviniste selon lequel Dieu choisit les personnes destinées au paradis ou en enfer avant même leur naissance.

Prosélytisme : Désigne le zèle déployé en vue de rallier des personnes à une doctrine ou à une religion.

Quattrocento : Désigne le XV^e siècle en Italie, plus particulièrement à Florence

Réforme : la **Réforme protestante** marque tout à la fois une volonté d'un retour aux sources du christianisme et un besoin de considérer la religion et la vie sociale d'une autre manière.

République des lettres : Terme désignant les relations entre les humanistes européens, au-delà des frontières de leurs Etats

Chapitre IV – Les hommes de la Renaissance

A – L'Humanisme

1 – « Un monde qui s'éveille après un long sommeil » (Erasme)

a) Une meilleure circulation des hommes

L'Europe s'est enrichie à partir des grandes découvertes et l'internationalisation des échanges favorise l'essor des villes, le développement de l'instruction. Les intellectuels et les artistes utilisent les nouvelles routes commerciales

b) Le rôle central de l'imprimerie

Gutenberg, un artisan verrier, met au point un alliage métallique pour créer des caractères. Il publie vers 1450 les premiers incunables (1ère Bible entière en 1455). Ses artisans se dispersent et revendent la découverte => en 1500 il y a des imprimeurs dans 236 villes européennes. Le livre cesse d'être un objet rare. De 15 à 20 millions d'exemplaires au XVe, on passe à plus de 200 millions au XVIe. Les ouvrages de plus en plus variés, touchent un public élargi, d'autant plus que les écrits en langue nationale sont de plus en plus nombreux, même si le latin prédomine encore.

Le clergé a de plus en plus de mal à exercer un contrôle des lectures et de la transmission des connaissances.

c) La redécouverte des textes anciens

La prise de Constantinople entraîne l'arrivée en Italie des ouvrages conservés dans les bibliothèques de la ville : on redécouvre les manuscrits exempts de toute recopie, dans un état quasi originel, loin des erreurs de transcription, des transformations, des amputations... On se lance dans les études du Latin, du Grec pour redécouvrir les œuvres : poésie, philosophie, théâtre, mythologie, sciences...

2 - L'Homme au centre des préoccupations

Le rêve des Humanistes est de réconcilier l'esprit de l'Antiquité avec l'esprit du christianisme dont ils sont imprégnés.

Les Humanistes sont des érudits, laïcs pour la plupart, qui se plongent dans l'étude des auteurs de l'Antiquité et refusent l'enseignement universitaire de leur époque uniquement consacré à l'étude des textes religieux.

Leur objectif : trouver dans les écrits antiques et dans la recherche dans tous les domaines : arts, sciences etc... ce qui peut améliorer l'Homme et lui faciliter l'existence. Alors qu'au M. Age on mettait Dieu au centre, pour les Humanistes, c'est l'Homme qui compte : l'améliorer, lui permettre de développer toutes ses facultés.

Ils projettent un enseignement remanié visant la formation d'un être complet susceptible de développer à la perfection ses capacités physiques, intellectuelles et morales, artistiques, politiques... On est loin de la philosophie médiévale où la vie sur terre était méprisée en faisant miroiter le paradis.

3 – De l'Italie à la République des lettres

a) Les villes italiennes

C'est là qu'apparaît l'humanisme : les **mécènes** enrichis par le commerce et la banque y sont nombreux, notamment à Florence où règne la famille des Médicis, des drapiers devenus banquiers qui a pris en 1534 le contrôle politique de la ville, dont l'apogée sera sous Laurent le Magnifique (1469 – 1492). Il dépense sans compter pour le prestige de sa cité, développe les collèges pour former des médecins, juristes etc...

Même les classes moyennes ont un niveau culturel inconnu ailleurs. De plus il règne dans les villes italiennes une tradition de liberté peu connue ailleurs qui favorise le développement des idées

A Rome, le pape lui-même fait appel à des artistes, des architectes et la bibliothèque vaticane se remplit d'ouvrages en Grec.

b) La République des lettres

Les routes commerciales sont devenues plus sûres et sont empruntées aussi par les humanistes. Grâce à l'imprimerie : diffusion à l'extérieur de l'Italie dans le reste de l'Europe. Une république des lettres se constitue ainsi : un groupe formé d'Humanistes européens qui grâce aux voyages, à l'imprimerie et une langue commune, le Latin, entretiennent d'étroites relations intellectuelles. Cependant, très majoritairement illettré, le peuple reste en dehors de ce mouvement.

4 – Portraits d'Humanistes

a) Des scientifiques :

- **Nicolas Copernic** (1473 – 1543) : formule l'hypothèse sans pouvoir la vérifier de l'héliocentrisme => c'est le soleil, non la terre (géocentrisme), qui est au centre de l'univers. Au XVIIe, **Galilée** confirmera cette thèse, y ajoutant que la terre tourne sur elle-même.

- **André Vésale** (1514 – 1564) fait la dissection des corps des suppliciés malgré les interdictions et réalise les premières vraies planches anatomiques, avec muscles, nerfs etc... Cela permet notamment de découvrir les principes de la circulation sanguine. Le Français **Ambroise Paré** (1509 – 1590) crée la chirurgie moderne, remplaçant cautérisation par la ligature des vaisseaux.

- **Léonard de Vinci (1452 - 1519)** s'intéresse à tous les domaines des arts aux sciences, ayant rempli des carnets entiers de croquis d'observation de la nature, botanique, géologie, anatomie... Comme scientifique, il occupe une place centrale parmi les Humanistes par sa démarche consistant à chercher, à observer la nature pour en saisir les fonctionnements.

b) Des théoriciens politiques

Nicolas Machiave est conseiller auprès du gouvernement de Florence de 1498 à 1527. Dans Le Prince, il soutient que le rôle d'un chef politique n'est pas de faire le bien mais de diriger au mieux, avec énergie, courage, maîtrise de soi. Pour parvenir à ce résultat, il faut utiliser les meilleurs moyens, même s'ils s'accompagnent de plus de ruse que de loyauté.

Thomas More imagine dans Utopie une société idéale fondée sur la tolérance, la justice et la paix. Il est décapité en 1533 par Henri VIII pour s'être opposé à la création de l'Eglise anglicane.

c) Des intellectuels

Erasmus de Rotterdam (1469 – 1536) est célèbre pour ses connaissances en langues anciennes. Il correspond avec tous les intellectuels de son temps. Il rédige Eloge de la Folie en 1511, véritable pamphlet contre les élites sociales (clergé, princes...) de son époque dont il dénonce les ridicules. Succès foudroyant.

François Rabelais (1494 – 1553) : Ancien moine franciscain puis curé mais ayant trois enfants...Deviens médecin à Lyon. Publie Pantagruel en 1531 et y ajoute Gargantua à la suite de l'immense succès du premier.

B – Le temps des réformes

1 – L'Eglise mise en accusation

a) La recherche individuelle du Salut

Aux XIVe et XVe, la peste arrivée en Europe en 1348, à laquelle se sont ajoutées la guerre et la famine ont entraîné la mort de plus d'un tiers de la population européenne. L'angoisse de l'enfer obsède les hommes et les femmes bien plus que dans les époques antérieures. Ne pouvant trouver auprès du clergé des réponses à leurs angoisses, ils prennent en charge leur propre salut : on passe d'un salut collectif de l'ensemble du peuple chrétien à un salut individuel, encouragé par l'imprimerie et la diffusion plus large des livres sacrés.

b) Le rôle de l'Humanisme

Certaines des découvertes remettent en cause les concepts sacrés (héliocentrisme...). En outre, les Humanistes réclament la traduction en langue vulgaire des ouvrages religieux afin de les mettre à la portée du plus grand nombre ce qui remettrait en question le monopole d'interprétation et d'explication des textes par le clergé (qui interdit les traductions)

2 – La réforme protestante

a) Martin Luther (1483 – 1546) : le Salut par la foi

Le moine allemand Martin Luther s'insurge contre le système des indulgences, système de rachat des péchés créé pour financer la construction de saint Pierre de Rome. Il est convaincu que l'Eglise catholique doit être réformée. En 1517, il affiche sur la porte de son église ses 95 thèses. Le pape l'excommunie. Protégé par le duc de Saxe, il fixe sa doctrine : seule la foi fondée sur la méditation individuelle de l'écriture Sainte peut permettre d'accéder au paradis. Il organise une Eglise où les pasteurs doivent guider le peuple mais ne sont que des intermédiaires avec Dieu et n'ont aucun pouvoir de pardon. Il ne conserve que deux sacrements : le baptême et l'eucharistie.

	CATHOLIQUES	LUTHÉRIENS	CALVINISTES	ANGLICANS
VÉRITÉ	Dans la Bible interprétée par le clergé	Dans la Bible seule		
JUSTIFICATION	Salut acquis par les œuvres et par la médiation de l'Église	Prédestination	Double prédestination	Prédestination
SACREMENTS	sept	Dieu a choisi ceux qu'il sauvera après la mort et, pour les calvinistes, ceux qu'il punira après la mort		
CLERGÉ	Distinction entre clercs et laïcs et hiérarchie ecclésiastique	Seule la foi en Dieu sauve		Hiérarchie ecclésiastique avec maintien des évêques et des prêtres
DÉROULEMENT DE LA MESSE (LITURGIE)	Cérémonie fastueuse, en latin	Aucune distinction entre clercs et laïcs mais un pasteur administre le culte		Cérémonie fastueuse, en langue nationale
		Cérémonie simple, en langue nationale.		

Il est soutenu par une partie des princes allemands (14 villes et 6 princes allemands) qui, pressés par l'empereur Charles Quint de renoncer à leur religion vont refuser => on les appelle les Protestants.

b) Jean Calvin (1509 – 1564) : le Salut par la prédestination

Il reprend les idées de Luther mais s'en sépare sur quelques points : pour lui, le salut est lié à la foi mais celle-ci est prédestinée : c'est Dieu qui choisit ceux qui l'auront ou non et donc ceux qui seront sauvés ou damnés. Il organise l'Église de

Genève en 1541, très sévère et austère : les jeux sont interdits, les chansons, les représentations théâtrales...

c) L'Église anglicane

En Angleterre, le roi Henri VIII (1509 – 1547) n'ayant pas eu la permission du pape de divorcer se fait nommer chef de l'Église anglicane, mélange des principes calvinistes et de la hiérarchie catholique.

3 – La Contre-réforme

a) La réorganisation de l'Église

* L'importance du concile de Trente (1554 – 1563)

Le Concile de Trente réalise une réforme profonde de l'Église, réaffirmant les dogmes : la foi ne peut suffire à assurer le paradis, l'importance des sept sacrements (baptême, confirmation, eucharistie, mariage, pénitence, extrême onction, ordination). Il rétablit la discipline afin que les évêques puissent donner l'exemple.

* Les Jésuites

Fondation en 1534 d'un nouvel ordre religieux, les Jésuites qui se pose dans la lignée des Humanistes mais dans une démarche catholique : fondation de collèges... Organisation de type militaire et un rôle de missionnaire.

b) Répression et séduction

* Répression : Création de l'Index : organisme chargé de dresser la liste des ouvrages interdits aux catholiques et rétablissement de l'Inquisition

* La séduction est fondée sur une débauche architecturale : le baroque afin de redonner le goût du merveilleux face à l'austérité protestante.

C – La Renaissance artistique

1 – Des liens directs avec l'Humanisme

a) La même influence antique

Volonté de rompre avec le M. Age : l'expression artistique passe par la référence à l'Antiquité : mythologie par ex., dans l'architecture : colonne, symétrie... Dans la sculpture : principe des bustes de pierre ou de bronze

b) La même volonté de privilégier l'individu

Les représentations reprennent aussi les ambitions des Humanistes : Privilégier l'individu par le développement des portraits. Cela d'autant plus facilement que les mécènes sont des laïcs et n'attendent pas des représentations de thèmes religieux.

c) La même recherche de la beauté du monde

Travail sur la perspective pour valoriser la beauté et l'harmonie : principe du point de fuite qui doit guider le regard, et recherche de la « divine proportion ». Utilisation de nouveaux matériaux : toiles, peinture à l'huile...

d) Le même berceau : l'Italie

L'influence des mécènes italiens, qui non seulement permettent aux artistes de vivre mais aussi de posséder des matériaux plus coûteux, la liberté d'expression de certaines villes, la présence des ruines antiques sont autant d'éléments qui favorisent également la renaissance artistique, avant une diffusion dans le reste de l'Europe urbaine.

La vierge à l'enfant de Cimabue (XIIIe)

Un fond doré inspiré de l'art byzantin, des visages sans émotion et tous pareils : l'individu n'existe pas : seul le groupe compte.

**Vierge à l'enfant de Raphaël**

(**La belle jardinière 1507**) Utilisation de la peinture à l'huile, travail sur la perspective et l'équilibre de la toile par des lignes invisibles (le regard de la vierge et l'angle de la croix sont parallèles etc...). Surtout les visages sont différents laissent apparaître des émotions. Il s'agit d'individus à part entière.

2 – Les grands foyers italiens de la Renaissance artistique**a) Florence au Quattrocento**

Rôle des Médicis + de la liberté artistique + contact avec les œuvres de l'Antiquité

L'architecte **Brunelleschi** fait les plans de Santa Maria del Fiore. Il s'inspire du travail de l'Antiquité puis l'adapte en s'aidant de calculs mathématiques pour réaliser les plus belles proportions.

Mais après la mort de Laurent le Magnifique, son successeur, Pierre de Médicis est chassé par la conquête française en 1494 et un moine, Jérôme **Savonarole** devient alors dirigeant de la cité. Il fait brûler les œuvres non religieuses sur des « bûchers des Vanités ». Savonarole est excommunié, emprisonné et torturé par deux fois : par Florence puis par les envoyés du Pape. Il est brûlé le 23 mai 1498. Mais Florence a perdu son influence artistique.

b) Rome au Cinquecento

Fin XVe, le mécénat de la papauté refait de la ville un grand centre artistique : ambition de faire de la capitale chrétienne la plus belle cité du monde. 1506 : début de la construction de Saint Pierre de Rome. Rôles de : **Raphaël (1483 – 1520)** : qui vient de Florence. Nombreuses vierges à l'enfant. Travaille sur l'équilibre des compositions, l'harmonie des couleurs... **Michel-Ange (1475 – 1564)** : tous les talents : dessinateur, sculpteur, peintre (chapelle Sixtine...) ...Poète

3 – L'Europe du Nord et la France

Dans les Flandres Jean Van Eyck (1390 – 1441), est parmi les premiers à utiliser la peinture à l'huile et la perspective. Nécessité pour le spectateur d'avoir une démarche active pour saisir le sens. Inventeur du portrait moderne.

La France est marquée par la Renaissance grâce à l'action de François 1er. La vallée de la Loire où se trouve la cour est le centre le plus actif : Amboise, Blois... Exemple suivi par d'autres châtelains : la fin des guerres privées, la création d'une armée de métier nationale, détournent les seigneurs et leur demeure du rôle défensif et militaire. Reconstruction de Fontainebleau en 1520, du Louvre en 1546...Meubles etc...

Conclusion

Venue d'Italie, la Renaissance artistique se répand dans toute l'Europe. On retrouve dans le travail des artistes les ambitions des Humanistes : recherche de la beauté, de la vérité, valorisation de l'Homme...L'utilisation de nouveaux matériaux et de nouvelles techniques enrichissent la production.

Mais, au milieu du XVe, comme l'Humanisme, la Renaissance artistique s'essouffle et laisse la place au maniérisme.

Chapitre V L'affirmation de l'Etat dans le royaume de France

I - La formation du royaume de France (Xe – XVIIIe s.)

A – La création du territoire national

1 - Les conséquences de la dislocation de l'Empire carolingien

2 - L'extension du domaine royal

3 - Le renforcement des frontières

B – Naissance d'un État moderne

1 - Le pouvoir royal à la fin du Moyen âge

a) Le roi, de suzerain à souverain

b) Le poids des lois fondamentales

c) Naissance d'une administration

2 - La réforme des institutions (XVIe s.)

a) Création de l'Etat civil (1539)

b) Vers la centralisation administrative

3 - Conséquences des guerres de religion

a) L'affaire des placards (1534)

b) Huit guerres de religion

c) L'Edit de Nantes (1598)

II - La montée vers l'absolutisme

A – Le règne de Louis XIII (1610 – 1643)

1 - Le rôle de Richelieu

2 - Le choix de la guerre

a) La guerre de Trente ans

b) Les conséquences sociales et politiques

B – Louis XIV ou l'Absolutisme triomphant

1 - Un roi qui règne et gouverne

a) L'encadrement du royaume

b) La politique économique

c) En matière religieuse

2 - La mise en scène de l'Absolutisme

Personnages importants :

Catherine de Médicis (1519-1589) : Issue de l'aristocratie florentine, épouse d'Henri II, elle est la mère (entre autres) de François II, Charles IX et Henri III. Régente du royaume de 1560 à 1563, elle encourage une politique de conciliation religieuse avec les huguenots, et se montre favorable à la liberté de conscience. Épouse d'Henri II, elle est amenée à jouer un rôle politique essentiel dans les années 1560, sous le règne de son fils Charles IX.

François 1er (1515-1547) : Il accède au trône à l'âge de 20 ans après Louis XII, dont il est le cousin et le gendre. Il inaugure une nouvelle forme de pouvoir et de royauté, fondée sur le prestige lié à la cour et aux arts. Il renforce le pouvoir du roi grâce à l'ordonnance de Villers Cotterêts : état civil (décès, naissance), le français pour les textes officiels, la spécialisation du Conseil du roi (finance, justice, affaires étrangères...).

Henri IV (1553-1610) : Membre de la branche des Bourbons, Henri IV succède à Henri III en 1589. Ayant renoncé par la suite au protestantisme, il met un terme aux guerres de religion et impose l'édit de Nantes (1598). Avec son ministre Sully, il engage une importante œuvre de modernisation économique de la France. Il est assassiné en mai 1610 par Ravaillac.

Louis XI (1461 – 1483) : Il a modernisé le royaume, en créant le Relais de poste, en favorisant l'établissement de plusieurs ateliers d'imprimerie, en améliorant les routes et voies navigables. Il parvient à briser la puissance féodale, en s'appuyant sur des conseillers non nobles, en menant une diplomatie sans scrupules, en achetant ses adversaires et en terrorisant certains d'entre eux. Son bilan fait de lui l'un des plus grands rois de France.

Louis XIV (1638-1715) : Fils de Louis XIII et Anne d'Autriche, Louis XIV devient roi à l'âge de cinq ans : son règne, long de 72 ans, est le plus long de l'histoire de France. Gouvernant seul à partir de 1661, il accroît la puissance du royaume par la diplomatie, la guerre et une politique de mécénat. Il est le modèle de l'absolutisme royal.

Marie de Médicis (1573 – 1642) : Seconde femme du roi Henri IV, est régente de 1610 à 1617 de son fils mineur Louis XIII.

Mazarin (1602-1661) : Originaire d'Italie, il se fait remarquer par Richelieu, auquel il succède. À la mort du roi, il entre au service de la régente, Anne d'Autriche, et assure la formation du jeune Louis XIV. Il doit faire face aux contestations de la Fronde entre 1648 et 1653, et gouverne le royaume jusqu'à sa mort en 1661.

Richelieu (1585-1642) : Armand du Plessis, cardinal de Richelieu, est d'abord évêque de Luçon, de devenir rapidement le principal ministre de Louis XIII. Considéré comme l'un des fondateurs de la monarchie absolue, il est célèbre pour son intransigeance, et notamment pour la hausse de la fiscalité dans les années 1630, pour financer l'entrée de la France dans la guerre de Trente Ans.

Mots importants :

Abjurer : renoncer à sa religion.

Absolutisme : Ce terme vient du latin *absolutus e legibus*, qui signifie « délié des lois ». Cela signifie que le roi n'est pas tenu par les lois et usages antérieurs et qu'il peut les modifier selon sa volonté.

Chambre ardente : sous François I^{er} puis Henri II, tribunal chargé de poursuivre les protestants.

Colbertisme : Système économique de Colbert, reposant sur un strict protectionnisme et le développement de l'industrie et du commerce extérieur.

Coutumes : Usages relevant non pas de la loi écrite mais de la tradition. Il existe en France une grande diversité de coutumes.

Domaine royal : Ensemble des terres relevant directement de l'autorité du roi.

Fief : Terre tenue par un puissant, devant au roi hommage et fidélité.

Fronde : période de révoltes menées par les princes et les parlements inquiets du renforcement de l'autorité royale (1648-1653).

Généralités : subdivisions administratives du royaume, permettant notamment de gérer la répartition des impôts.



Guerre de la Ligue d'Augsbourg : guerre opposant Louis XIV à l'ensemble des princes européens, de 1688 à 1697. Elle fait suite à l'annexion par Louis XIV de nombreux territoires allemands.

Guerre de Succession d'Espagne : guerre opposant Louis XIV et son allié Philippe V d'Espagne à l'empereur germanique Léopold I^{er}, de 1701 à 1714. Charles II d'Espagne meurt sans enfant en 1701 et Louis XIV tente de faire de son petit-fils Philippe le nouveau roi d'Espagne. L'empereur germanique redoute l'union de la France et de l'Espagne et entre en guerre contre Louis XIV.

Guerre de Trente Ans : Série de conflits armés qui a déchiré l'Europe de 1618 à 1648, opposant le camp des Habsbourg d'Espagne et du Saint-Empire, soutenus par la papauté, aux États allemands protestants du Saint-Empire, auxquels étaient alliées les puissances européennes voisines à majorité protestante, Provinces-Unies et pays scandinaves, ainsi que la France qui, bien que catholique et luttant contre les protestants chez elle, entendait réduire la puissance de la maison de Habsbourg sur le continent européen.

Huguenots : nom donné aux protestants français.

Ligue : nom donné au parti des catholiques.

Noblesse de robe : Noblesse récente, service administratif du roi.

Noblesse d'épée : Noblesse ancienne, service militaire du roi.

Office : Charge publique (financière ou judiciaire) confiée par le roi à un homme, appelé officier.

Parlements : Cours chargées de rendre la justice au nom du roi et d'enregistrer ses lois et ordonnances. On en compte une dizaine dans la première moitié du XVI^e siècle, répartis selon les provinces.

Privilèges : Droits particuliers, spécifiques à un individu ou à un groupe d'individus.

Régence : Gouvernement temporaire, en cas d'absence ou de minorité du roi. En France, la régence peut être assumée par une femme, en général la mère du roi.

Sacre : Rituel au cours duquel le roi reçoit l'onction, qui exprime l'origine divine de son pouvoir, et les *regalia*, qui en sont les symboles (sceptre, couronne, main de justice...).

Société d'ordres : La société d'Ancien Régime est divisée en trois groupes appelés ordres : le clergé, la noblesse et le tiers état. Chaque ordre remplit une fonction sociale : prier, combattre, produire.

Taille : Impôt sur les terres ou sur les individus. Les nobles, le clergé et les bourgeois des grandes villes en sont en général dispensés.

Chapitre V L'affirmation de l'Etat dans le royaume de France

I - La formation du royaume de France (Xe – XVIIIe s.)

A – La création du territoire national

Le territoire national actuel n'a pas toujours existé. Il résulte de plusieurs siècles d'efforts réalisés pour l'essentiel avant la Révolution.

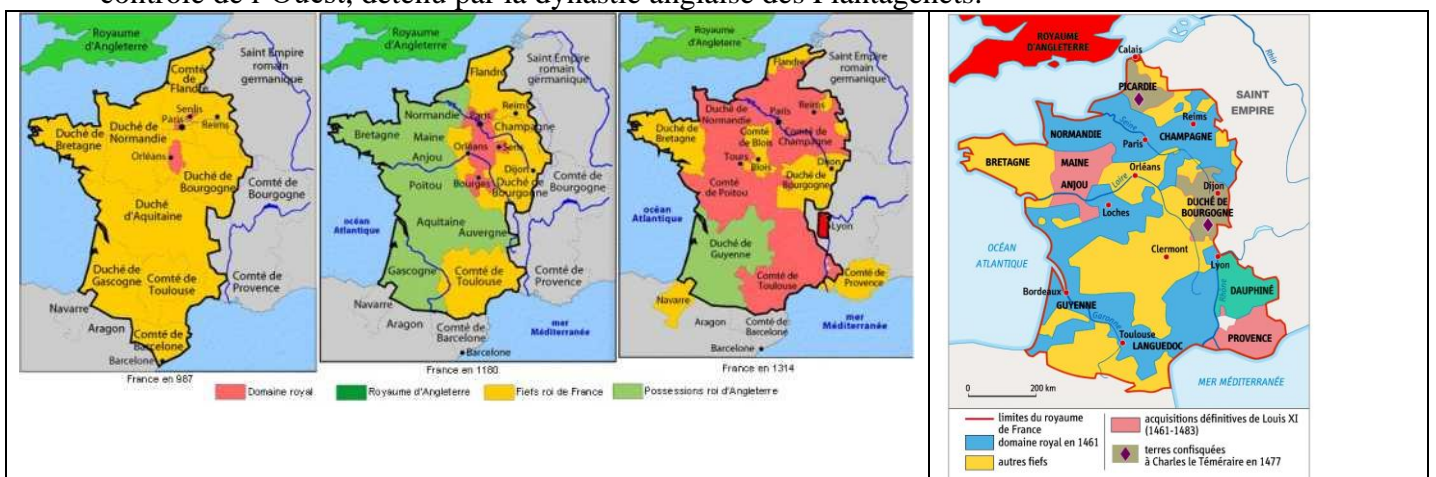
1 - L'extension du domaine royal

Quand *Hugues Capet* devient roi de France en 987, il ne contrôle réellement que ses possessions personnelles — le domaine royal — de Senlis à Orléans. Les grands seigneurs des autres régions ignorent pratiquement son autorité.

Peu à peu, les rois s'imposent dans le royaume, en luttant contre les grands vassaux qui la menacent.

Pour mener à bien cette entreprise, ils bénéficient des avantages que confère la fonction royale. Ils étendent leur influence en introduisant dans l'ensemble du royaume, leur justice, leur monnaie, des éléments de fiscalité. Ils savent encore préparer le rattachement de certains fiefs au domaine par d'habiles mariages.

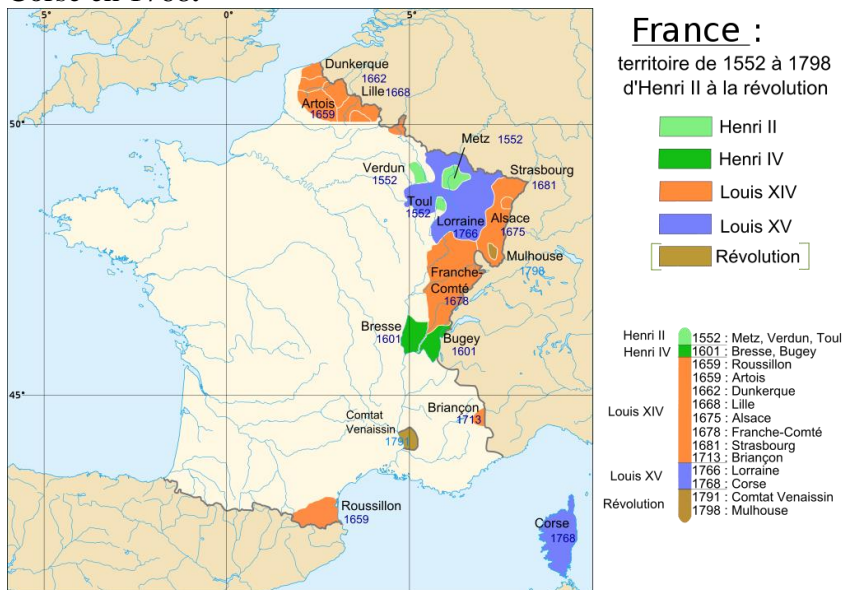
La croisade contre les Albigeois au XIII^e permet de prendre le contrôle du Sud de la France, en venant à bout du puissant comte de Toulouse et de son allié, le roi d'Aragon. La victoire de Bouvines en 1214, puis au XV^e, la victoire dans la guerre de Cent ans assure le contrôle de l'Ouest, détenu par la dynastie anglaise des Plantagenets.



2 – Le renforcement des frontières

Les guerres de conquête permettent aux rois de France d'annexer de nouveaux territoires. En 1601, Henri IV prend la Bresse et le Bugey à la maison de Savoie. Louis XIV

porte ses efforts vers le nord, en conquérant l'Artois, et vers l'est, en s'emparant de la Franche-Comté et de l'Alsace. Ensuite, au XVIII^e siècle, l'expansion se poursuit sous une forme plus pacifique, par des accords diplomatiques : la Lorraine est rattachée au royaume en 1766, la Corse en 1768.

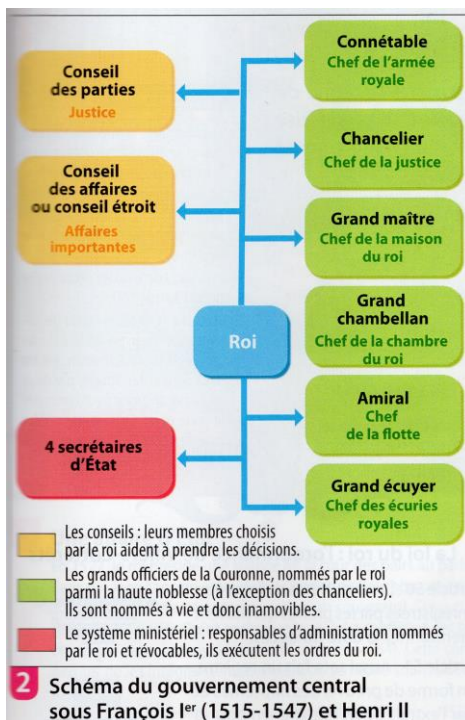


Les nouvelles limites du royaume doivent être clairement fixées. Elles peuvent s'appuyer sur un fleuve (le Rhin à l'est) ou une montagne (les Pyrénées au sud) : c'est la notion de « frontières naturelles », théorisée pour la première fois sous le règne de Louis XIII. Pour garantir la sécurité du royaume, Louis XIV charge Vauban de bâtir, une double ligne de villes fortifiées baptisée « ceinture de fer ».

B – Naissance d'un État moderne

1 – Le pouvoir royal à la fin du Moyen âge

a) Le roi, de suzerain à souverain



En province, il est représenté par des baillis.

2 – La réforme des institutions (XVI^e s.)

a) Création de l'Etat civil (1539)

François 1^{er} (1515 – 1547) qui veut étendre l'usage du Français (la langue du roi) signe le 10 août 1539 l'**ordonnance de Villers-Cotterêts**. Elle institue l'Etat civil (enregistrement obligatoire des naissances, mariages et décès par les curés) et exige que tous les actes légaux et notariés soient rédigés en français et non plus seulement en latin, la langue des élites.

Dans le système féodal, le roi est le suzerain suprême, seigneur des seigneurs,. Le sacre fait de lui un monarque de droit divin. Des croyances renforcent son autorité, dont la capacité de guérir les écrouelles (abcès provoqués par une maladie des ganglions du cou) par attouchement des mains : « Le roi te touche, Dieu te guérit ».

b) Le poids des lois fondamentales

Les pouvoirs du roi ne sont pourtant pas sans limites. Ils s'inscrivent dans un ensemble de lois fondamentales : le roi ne peut donc pas disposer de la Couronne à son gré, elle ne peut se transmettre qu'aux mâles, et que par les mâles, par ordre de primogéniture, ce qui exclut non seulement les filles, mais encore les mâles descendant par les filles. Il ne peut non plus renoncer à la religion catholique.

c) Naissance d'une administration

Pour gouverner, le roi s'entoure de conseils. Mais seuls le *chancelier* (chef du secrétariat royal) et le *connétable* (chef de l'armée) ont un réel pouvoir. De même, les *états généraux*, assemblées des représentants des trois ordres, réunies à plusieurs reprises par le roi, n'ont qu'une fonction de conseil.

b) Vers la centralisation administrative

François 1^{er} et Henri II (1547 – 1559) développent la Cour : elle sert l'autorité du roi, en rassemblant dans sa dépendance les grands notables de province et la noblesse, et son éclat contribue à la majesté royale. Ils réforment les institutions et amorcent la centralisation administrative du royaume. Délaissant la noblesse d'épée, ils s'appuient pour gouverner sur la noblesse de robe, des magistrats instruits et anoblis.

Ils modernisent aussi l'administration et subdivisent le Conseil en services spécialisés avec à leur tête des ministres et des Secrétaire d'État. En province, des gouverneurs sont chargés des questions militaires.

3 – Conséquences des guerres de religion

a) L'affaire des placards (1534)

En 1519, en pleine Renaissance, commencent les prédications de Luther. Pendant les années qui suivent, de nombreux Français des classes aisées se rallient à la religion « réformée » (appelée plus tard « protestante »). François 1^{er} fait preuve d'une certaine tolérance, d'autant plus que sa sœur, Marguerite de Navarre est elle-même proche des Protestants. Mais, lorsque des affiches insultant la religion catholique sont placardées jusque dans ses appartements, le roi s'engage dans la répression du protestantisme. Au total, 400 à 500 personnes sont brûlées.

b) Huit guerres de religion

Après la mort accidentelle d'Henri II en 1559, c'est sa veuve qui assure la régence, **Catherine de Médicis**. Les protestants, surtout présents dans le Sud de la France, sont peu nombreux (2 millions sur 16 millions d'habitants) mais représentent un tiers de la noblesse.

Les grandes familles du pays sont divisées : les Bourbons et les Montmorency représentent le camp protestant, mais les Catholiques dont la famille lorraine des Guise, cherchent à imposer leurs volontés à la famille royale, notamment au jeune et influençable François II (15 ans). Pour soustraire le jeune roi à cette autorité, des protestants tentent à Amboise, en 1560, de l'enlever. Les conjurés sont arrêtés et décapités et la répression fait 1200 victimes. Il va s'ensuivre pendant plus de trois décennies, de 1561 à 1598, une série de huit guerres de religion. Un des points culminants est le **24 août 1572**, jour de la **Saint-Barthélemy**, où débute le massacre de plusieurs milliers de protestants à Paris et dans toute la France, ordonné par le roi Charles IX (1560 – 1574), frère de François II.

c) L'Édit de Nantes (1598)

Henri III (1574 – 1589) est assassiné le 1er août 1589, par le moine Jacques Clément. N'ayant pas de descendant, l'héritier le plus direct est Henri de Navarre, futur Henri IV (1589 – 1610). Mais il lui faut faire la guerre plusieurs années pour s'imposer, notamment aux Parisiens. Il doit abjurer sa foi protestante en 1593 avant de se faire sacrer à Chartres et entrer dans la capitale. Il signe l'**Édit de Nantes** du 30 avril 1598, qui consacre la paix religieuse : le catholicisme est proclamé religion d'État mais le protestantisme est toléré.

II - La montée vers l'absolutisme

A – Le règne de Louis XIII (1610 – 1643)

I – Le rôle de Richelieu

Le 14 mai 1610, lorsqu'Henri IV est assassiné par Ravailiac, son fils Louis n'a que 9 ans. Sa mère, **Marie de Médicis**, se fait confier la régence. Jusqu'en 1617, elle exerce le pouvoir, sous l'emprise de son favori, Concini, très impopulaire auprès de la noblesse dont le roi, devenu adolescent, approuve l'assassinat, avant de prendre lui-même le pouvoir et d'envoyer sa mère en exil. Les premières années du règne personnel de **Louis XIII (1617 – 1643)** sont secouées par des révoltes des grands, soutenus par la reine mère, qui n'hésitent pas à lever des troupes pour défier l'autorité royale.

Richelieu dirige le Conseil du roi à partir de 1624, en qualité de « *principal ministre* » ou Premier ministre, et révèle dès lors son génie politique. Jusqu'à sa mort, en 1642, il renforce l'autorité royale et met au pas la noblesse. Il crée un corps d'intendants pour faire appliquer les décisions du roi dans les provinces.

Premier homme d'État moderne, Richelieu encourage les expéditions lointaines, développe la marine et le commerce et jette les bases du premier empire colonial français (Martinique, Canada, Madagascar, ...).

2 – Le choix de la guerre

a) La guerre de Trente ans



Deux tendances politiques s'opposent dans le royaume : le parti dévot souhaite une entente avec les Habsbourg catholiques (maîtres de l'Espagne et de l'Empire) afin de maintenir une paix favorable à la lutte antiprotestante ; à l'inverse, le parti des « bons Français » prône la guerre aux Habsbourg, afin d'éviter un encerclement de la France.

Louis XIII et Richelieu (qui soutient les bons Français), relancent en 1635 la guerre de Trente ans et s'allient à la Suède protestante et aux provinces unies. La guerre s'achève en 1648 par le traité de Westphalie.

b) Les conséquences sociales et politiques

Le choix de la guerre signifie que le pays est « sollicité seulement de payer et d'obéir ».

Cette politique d'obéissance absolue entraîne de vigoureuses réactions des nobles, qui refusent l'obéissance exigée, et qui multiplient les complots, trouvant des appuis en Espagne mais aussi jusque dans les plus hautes familles et auprès du frère de Louis XIII, Gaston d'Orléans. Mais le règne de Louis XIII est marqué également par des révoltes paysannes antifiscales (surtout liées à l'augmentation de la gabelle), notamment celles des Croquants (Sud-Ouest) et des **Nu-Pieds** (Normandie), souvent encadrés par la petite noblesse provinciale, jalouse du rôle accru des Intendants. Ces révoltes sont réprimées de façon brutale.

Après la mort de Louis XIII et de Richelieu, sous le gouvernement de Mazarin et la minorité de Louis XIV ce mécontentement débouche sur **la Fronde** à laquelle participent les nobles (1648 – 1653).

B – Louis XIV ou l'Absolutisme triomphant

La monarchie française atteint son apogée sous le long règne de Louis XIV. La France est alors le royaume le plus important et le plus stable d'Europe, face à une Angleterre prospère mais bien moins peuplée et qui sort d'éprouvantes guerres civiles. L'Espagne est sur le déclin cependant que l'Allemagne et l'Italie, divisées en de multiples principautés, n'ont pas d'existence politique...

1 - Un roi qui règne et gouverne

a) L'encadrement du royaume

Fils de Louis XIII et Anne d'Autriche, Louis XIV succède à son père le 14 mai 1643, à l'âge de quatre ans. Pendant 18 ans, il reste dans l'ombre de sa mère, régente, et du cardinal Mazarin, son Premier ministre. Après la mort de Mazarin en 1661, Louis XIV décide de gouverner sans Premier ministre. Il exerce cette fonction avec le soutien de l'intendant des Finances, **Jean-Baptiste Colbert**, de 1665 à 1683 et de quatre Secrétaires d'État.

b) La politique économique

La politique mercantiliste de Colbert pour enrichir le royaume, consiste à éviter les importations par une politique protectionniste, notamment des droits de douane élevés, et accroître les exportations par la création de manufactures. Le développement du commerce extérieur, passe aussi par la création d'une marine de guerre, pour assurer la sécurité des mers, et de compagnies de commerce.

Le roi poursuit la politique coloniale ambitieuse de Richelieu et le 9 avril 1682, Robert Cavalier de la Salle prend possession en son nom de la région du Mississippi qu'il baptise Louisiane. Dans les Antilles, se développe l'économie de plantation fondée sur la traite négrière.

c) En matière religieuse

Louis XIV invoque les libertés de l'Église de France pour limiter l'influence du pape, avec lequel il est en conflit pendant près de quinze ans. Le 19 mars 1682, l'assemblée du haut clergé, vote la **Déclaration des quatre articles**, qui ne reconnaît au pape qu'une autorité

spirituelle. Cette doctrine, appelée **gallicanisme** fait du monarque le chef de l'Eglise de France, dont il peut nommer et révoquer les évêques.

Dans le royaume, il ne tolère pas d'autre foi que la sienne : de là ses persécutions contre les Jansénistes, un groupe religieux prônant l'austérité ; de là surtout sa longue lutte contre les protestants, qui aboutit à la **Révocation de l'Édit de Nantes (1685)** et à l'émigration de nombreux huguenots.

2 - *La mise en scène de l'Absolutisme*

Louis XIV, dès le début de son règne, se montre soucieux de grandir le prestige de la monarchie pour éviter le retour des guerres civiles et des révoltes nobiliaires. Il se fait surnommer le roi soleil et attire à la Cour, et sous sa surveillance, la haute noblesse, à Saint Germain en Laye puis à Versailles, à partir de 1662. Le palais est plus somptueux que tout ce qu'on avait connu jusque-là, voué aux plaisirs des courtisans mais aussi à l'édification du peuple. Celui-ci a libre accès aux jardins et même à la fameuse Galerie des Glaces et en tire un sentiment d'orgueil national.

Par calcul mais aussi par goût, le roi se montre grand mécène, multipliant les fêtes et entretenant les artistes (Lully, Charpentier) et les écrivains (Molière, Boileau, Racine...). Le 21 octobre 1680, il fonde la Comédie-Française. Mais le roi attend d'eux qu'ils célèbrent sa politique et sa gloire. Il leur impose son goût classique, dont la rigueur lui paraît mieux s'accorder que l'exubérance baroque à l'ordre qu'il veut faire régner dans son royaume.

Conclusion

Le Roi-Soleil s'éteint à Versailles le 1er septembre 1715 à près de 77 ans, après le plus long règne de l'histoire humaine. Il laisse la couronne à son arrière-petit-fils, Louis XV (5 ans). Malgré les guerres (notamment la Guerre de Succession d'Espagne), les famines et les épidémies, la France est le royaume le plus peuplé, le plus puissant et le plus prospère d'Europe, avec une vingtaine de millions d'habitants et une population en progression.

La « *ceinture de fer* » de Vauban la protège durablement contre les risques d'invasion. Par ses possessions coloniales et sa flotte, elle est présente aussi dans toutes les parties du monde. Enfin, par ses productions architecturales et littéraires ainsi que le mode de vie de son aristocratie, elle séduit toutes les élites européennes.

Résumé :

Pour unifier un pays divers, François I^{er} adopte en 1539 l'édit de Villers-Cotterêts qui fait du français la langue administrative. La centralisation progresse : les décisions royales sont mieux appliquées grâce à des agents plus nombreux, comme les intendants.

Pour mettre fin aux guerres entre catholiques et protestants, Henri IV instaure la tolérance religieuse avec l'édit de Nantes en 1598. Louis XIV le révoque en 1685 et impose au pays l'unité religieuse.

Les guerres fréquentes contribuent à renforcer l'État. Pour les financer, les rois augmentent fortement les impôts. Le pays est aussi agrandi, surtout sous Louis XIV, et mieux protégé par les forts Vauban.

L'État intervient de plus en plus dans l'économie. S'inspirant du mercantilisme, Richelieu puis Colbert veulent enrichir le pays en favorisant la création de manufactures et de compagnies de commerce.

Au XVII^e siècle, le roi devient absolu car il concentre tous les pouvoirs : il ne réunit plus les états généraux et n'écoute plus les remontrances des parlements. L'absolutisme est mis en scène à Versailles et lors de cérémonies comme le sacre.

Chapitre VI Les modèles britannique et américain

A – En Angleterre : La lutte contre l'arbitraire royal

- 1 - *La Grande Charte (1215)*
- 2 - *Une première révolution (1640 – 1649)*
 - a) *La victoire du Parlement (1649)*
 - b) *La dictature de Cromwell (1649 – 1658)*
- 3 - *L'Habeas Corpus (1679)*
- 4 - *La Glorieuse révolution*
 - a) *Le règne de Jacques II*
 - b) *Le Bill of Rights (1689)*

B – La guerre d'indépendance américaine

- 1 - *Un mouvement antifiscal*
 - a) *Une multiplication des taxes*
 - b) *La Boston Tea Party (16 décembre 1773)*
 - c) *La déclaration d'indépendance (4 juillet 1776)*
- 2 - *L'implication des puissances européennes*
- 3 - *La constitution américaine*

Mots importants

Amérindiens : Nom donné aux populations présentes en Amérique avant l'arrivée des Européens.

Anglicans : membres de l'Église officielle d'Angleterre, religion inspirée par le protestantisme, mais dont le culte reste proche du catholicisme.

Bill of Rights : loi constitutionnelle de 1689 limitant les pouvoirs du roi et précisant ceux du Parlement

Boycott : Refus de consommer certains produits, ou les produits d'un pays particulier.

Catholique, anglicans et puritains : Au XVI^e siècle, le roi Henri VIII rompt avec le catholicisme et crée une nouvelle Église d'Angleterre inspirée par le protestantisme : l'anglicanisme. Les puritains sont eux aussi des protestants mais en opposition avec les anglicans majoritaires car leurs pratiques sont beaucoup plus austères.

Colonie : Territoire possédé et administré par un pouvoir étranger à ce territoire.

Confédération : Association d'États souverains qui coopèrent pour mener des politiques communes. Aux États-Unis, chaque État conserve une souveraineté complète et dispose d'une voix au Congrès.

Constitution : loi fondamentale qui définit le fonctionnement d'un État, en précisant les relations entre les différents pouvoirs, ainsi que les droits et les devoirs des citoyens.

Constitution : Texte fondamental qui fixe l'organisation des pouvoirs de l'État.

État fédéral : État souverain dont l'autorité s'exerce, dans les domaines définis par la Constitution, sur les États qui le composent.

Exclusif : principe par lequel une métropole oblige ses colonies à commercer exclusivement avec elle (et non avec d'autres États ou colonies).

Grande Charte : Document signé par le roi Jean sans terre en 1215, limitant le pouvoir royal au profit du Conseil.

Guerre de Sept Ans (1756 à 1763) oppose la Prusse et le Royaume-Uni à une coalition formée par la France, l'Autriche, la Russie, la Saxe, la Suède, la Pologne. La guerre se déroule surtout en Allemagne et en Bohême, mais a des conséquences en Amérique où les forces anglaises affrontent les Français. La France, vaincue, concède ses terres américaines, dont la Louisiane à l'Espagne et ses terres canadiennes à l'Angleterre.

Habeas Corpus : acte du Parlement anglais de 1679 garantissant les individus contre les arrestations arbitraires.

Insurgents : nom donné par l'Angleterre à ses colons américains rebelles, qu'on peut traduire par « révoltés ». Eux-mêmes se désignent comme les *Patriots*.

La Grande Charte ou Magna Carta : Au début du XIII^e siècle, le roi d'Angleterre, Jean sans Terre, lève de nouveaux impôts pour financer des guerres désastreuses contre le roi de France. En 1215, à la suite d'une révolte, les barons imposent au monarque la **Grande Charte (Magna Carta)**, qui insiste sur deux principes : le consentement des nobles à l'impôt et l'interdiction des arrestations arbitraires. Bien qu'elle n'ait jamais été appliquée, la *Magna Carta* est considérée, depuis les révolutions du XVII^e siècle, comme le premier texte fondateur des libertés anglaises.

Loyalistes : colons américains opposés à l'indépendance, qui soutiennent l'Angleterre dans sa lutte contre les *Insurgents*. On estime qu'ils représentent environ 20 % de la population des treize colonies.

Lumières : Vaste courant intellectuel qui gagne toute l'Europe au XVIII^e siècle. Mettant en doute les croyances établies, philosophes et savants fondent leur réflexion et leurs démarches sur la raison et l'expérience.

Monarchie parlementaire : Régime politique dans lequel les pouvoirs du roi sont limités par ceux du Parlement (vote de la loi et des impôts).

Parlement : Assemblée composée de deux chambres : la Chambre des Lords dont les membres, tous nobles, sont nommés à vie par le roi et la Chambre des communes formée par les députés élus en Angleterre au suffrage restreint.

Régime parlementaire : régime fondé sur un équilibre entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif. L'exécutif a le droit de dissoudre le Parlement et celui-ci peut renverser le gouvernement.

Régime présidentiel : organisation de l'État fondée sur une stricte séparation des pouvoirs. Le président ne peut dissoudre l'assemblée et celle-ci ne peut renverser le gouvernement.

Suffrage censitaire : Suffrage où seuls les plus riches peuvent voter et être éligibles.

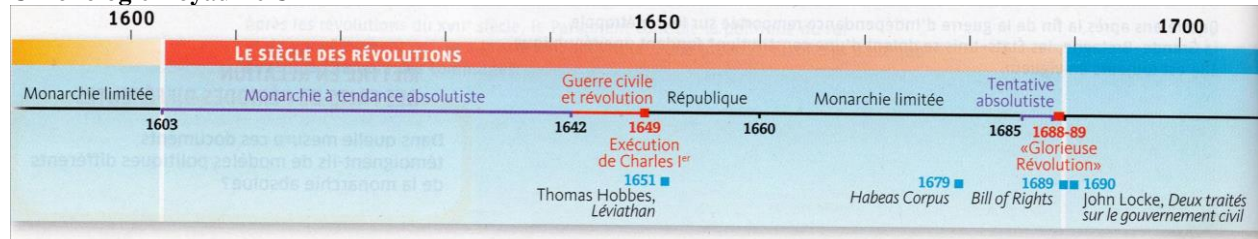
Personnages importants

Charles 1er Stuart (1625 – 1649) : Premier roi exécuté de façon légale dans l'histoire européenne après la guerre l'ayant opposé au Parlement britannique.

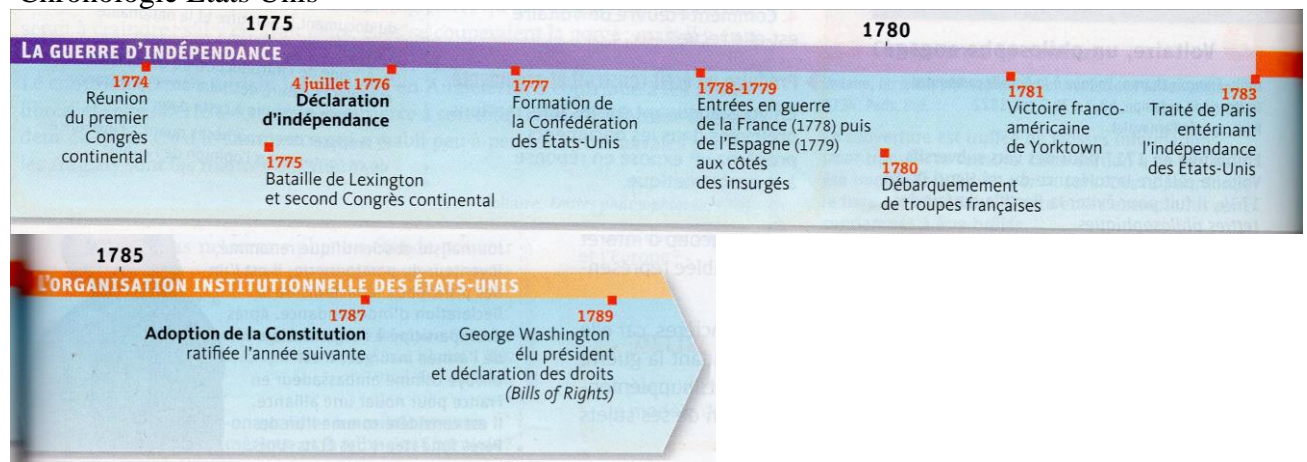
George Washington (1732-1799) : Né dans une famille de planteurs britanniques, Washington devient militaire dans l'armée britannique. Élu représentant de la Virginie au Congrès, il est nommé commandant en chef de l'armée américaine dès 1775. En 1787, il préside la convention qui rédige la Constitution avant de devenir, en 1789, le premier président des États-Unis.

Guillaume III d'Orange (1650-1702) : Gouverneur de Hollande, il est marié en 1677 à Marie, fille de Jacques II d'Angleterre. À la demande du Parlement anglais, il renverse le roi en 1689 et accepte la Déclaration des droits (*Bill of Rights*), fondant une monarchie tempérée. Guillaume III et Marie II Stuart sont alors proclamés roi et reine d'Angleterre.

Chronologie Royaume Uni



Chronologie États Unis



Chapitre VI Les modèles britannique et américain

A – En Angleterre : La lutte contre l'arbitraire royal

1 – La Grande Charte (1215)

Le 15 juin 1215, un an après la défaite de Bouvines, le roi Jean Sans Terre est contraint de concéder à ses barons la Grande Charte (Magna Carta). Par ce texte fondamental, qui a valeur de constitution en Angleterre, le roi accepte de limiter ses prérogatives en créant un Grand Conseil bientôt baptisé Parlement qui réunit les grands barons, ainsi que les représentants des bourgeois de Londres, seul habilité à consentir l'impôt.

Au XIV^e siècle, ce Parlement est divisé en deux chambres : les chevaliers (représentant les propriétaires terriens) et les bourgeois (représentant la population des bourgs) forment la **Chambre des communes**, le clergé et les nobles la **Chambre des lords**.

Le roi s'engage aussi à ne pas procéder à des arrestations arbitraires : « Aucun homme libre ne sera saisi, ni emprisonné ou dépossédé de ses biens, déclaré hors-la-loi, exilé ou exécuté, de quelques manières que ce soit. Nous ne le condamnerons pas non plus à l'emprisonnement sans un jugement légal de ses pairs, conforme aux lois du pays ».

2 – Une première révolution (1640)

a) La victoire du Parlement (1649)

Charles 1er Stuart (1625 – 1649) entre dès l'année de son avènement, en conflit avec les parlementaires, en majorité des Puritains, ayant une interprétation intégriste, de la foi anglicane. Soucieux de leurs deniers et attentifs à la morale, ces derniers n'apprécient pas les dépenses du roi, qu'il s'agisse de faire la guerre aux Espagnols ou aux Français ou des fastes de la cour. Ils refusent au roi le droit de lever de nouveaux impôts.

En 1640, voulant financer la guerre contre les Écossais le roi passe outre et fait arrêter des chefs de l'opposition. C'est le début de la guerre civile entre les *Cavaliers* (royalistes aux cheveux longs et bouclés) et les *Têtes rondes* (puritains au crâne rasé, proches des

parlementaires) Charles 1^{er} est finalement vaincu par l'armée parlementariste commandée par Oliver Cromwell. Celui-ci le fait condamner, puis décapiter le 9 février 1649.

b) La dictature de Cromwell (1649 – 1658)

Olivier Cromwell instaure une République dictatoriale et brutale, profondément puritaine. Il dissout le Parlement et gouverne avec une junte militaire. Les fêtes (hors religieuses), chants, spectacles sont interdits, les repressions en Irlande catholique ou en Ecosse se traduisent par des milliers de victimes civiles. À sa mort, le 3 septembre 1658, un immense soulagement traverse le pays.

c) L'Habeas Corpus (1679)

Le fils de Charles 1^{er}, **Charles II (1660 – 1685)**, restaure la monarchie le 29 mai 1660. Plutôt proche des catholiques, celui-ci applique une tolérance religieuse. En 1678, un pasteur anglican, Titus Oates lance la rumeur accusant les catholiques d'être responsables de l'incendie de Londres de 1666 et de vouloir assassiner le roi. Nombre d'entre eux sont emprisonnés et exécutés sans attendre. Pour éviter le retour de tels excès, le roi concède en mai 1679 au Parlement **l'Habeas Corpus**, une disposition juridique selon laquelle tout prisonnier doit être déféré sans attendre devant un juge. Elle interdit de priver de liberté tout homme libre « *sauf par le jugement de ses pairs ou par la loi du pays* ».

3 – La Glorieuse révolution

a) Le règne de Jacques II (1685 – 1688)

Le frère de Charles II monte sur le trône en 1685. Profondément catholique, le nouveau monarque se montre attiré par l'exemple de Louis XIV, qui pourchasse en France les protestants et vient de révoquer l'Édit de Nantes. D'emblée, il suscite des oppositions qu'il doit réprimer par les armes. En 1688, les Anglais craignant un renforcement du catholicisme font appel au gouverneur des Provinces-Unies (Hollande), **Guillaume III de Nassau-Orange**. Celui-ci est le petit-fils de Charles 1^{er} (dont sa mère était la fille aînée) et l'époux de **Marie, la fille aînée de Jacques II**. Guillaume et Marie sont de fervents protestants. Jacques II est chassé et le Parlement porte sur le trône **sa fille et son gendre**, Mary et Guillaume d'Orange.

b) Le Bill of Rights (1689)

Le 13 février 1689, le nouveau roi promulgue le **Bill of Rights** (Déclaration des Droits), un texte qui limite très sévèrement le pouvoir du roi au profit du Parlement. C'est l'aboutissement heureux d'une Glorieuse Révolution sans effusion de sang.

Conclusion

L'Angleterre devient dès lors une monarchie parlementaire : le roi ne peut pas lever des troupes sans le consentement du Parlement, Celui-ci, librement élu, vote les lois. La protection des citoyens et la liberté individuelle sont garanties.

Le Parlement, qui siège à Westminster, au cœur de Londres, est composé de deux chambres, l'une élue, l'autre héréditaire. La Chambre basse (*House of Commons* ou *Communes*) vote les lois et sanctionne le gouvernement ; la Chambre haute (*House of Lords*), héritage du passé aristocratique, contrôle et modifie les lois ; elle a une fonction modératrice. Ces principes d'organisation se sont perpétués jusqu'à nos jours au Royaume-Uni, les principaux changements ayant concerné le mode d'élection des députés à la Chambre des Communes. Ceux-ci sont élus aujourd'hui au suffrage universel.

B – La guerre d'indépendance américaine

1 – La révolte des colonies américaines

Les colons américains sont soumis à des taxes de plus en plus importantes et ne peuvent commercer qu'avec leur métropole.

Le 5 mars 1770, un affrontement se solde à Boston par la mort de 5 manifestants. Le 16 décembre 1773, **la Boston Tea Party** marque le début de l'insurrection : le colon Samuel Adams et quelques amis déguisés en Indiens montent sur un vaisseau à l'ancre et jettent sa cargaison de thé à l'eau (343 caisses d'une valeur de 100 000 livres). Cette manifestation va être l'amorce de la guerre d'Indépendance... Georges III déclare les colonies en état de rébellion. Mais des troupes britanniques sont mises en déroute à Lexington en 1775.

2 – La déclaration d'indépendance (4 juillet 1776)

Le **4 juillet 1776**, des délégués des treize colonies se réunissent en Congrès à Philadelphie. Un comité de cinq membres, dirigé par Thomas Jefferson assisté de John Adams et Benjamin Franklin rédige la Déclaration d'indépendance. On y retrouve de nombreuses idées des philosophes français (Liberté, Égalité...).

La *Déclaration* énonce le droit de tous les êtres humains à la quête du bonheur : « *Nous tenons pour évidentes pour elles-mêmes les vérités suivantes : tous les hommes sont créés égaux ; ils sont doués par le Créateur de certains droits inaliénables ; parmi ces droits se trouvent la vie, la liberté et la recherche du bonheur...* ».

Cette déclaration marque le début des affrontements entre le petit groupe des *Insurgents*, placés sous le commandement de George Washington, et les armées loyalistes et anglaises, renforcées par de nombreux mercenaires allemands.

La nouvelle fédération adopte la « bannière étoilée » le 24 juin 1777 : qui compte 13 étoiles sur fond bleu, autant que de colonies, et autant de bandes horizontales rouge et blanc.

2 – L'implication des puissances européennes

L'insurrection et la déclaration d'indépendance ont eu un très grand retentissement dans la noblesse libérale d'Europe. Contre l'avis du jeune roi Louis XVI, le marquis de La Fayette (19 ans) arme une frégate à ses frais et rejoint les *Insurgents*.

D'autres officiers se joignent au mouvement comme le commandant Pierre L'Enfant, qui jettera les plans de la future capitale, mais aussi le Prussien von Steuben, le Polonais Kosciusko ou l'Allemand de Kalb. Leur expérience militaire est précieuse aux insurgés, qui remportent une première victoire à **Saratoga** (1777).

Louis XVI se résout à envoyer en 1780 un corps de 6.000 soldats sous le commandement du comte de Rochambeau. L'aide de la France aux colons, de l'Espagne et de la Hollande, permet la victoire définitive des *insurgents* après la capitulation des dernières troupes anglaises à la bataille de **Yorktown, le 19 octobre 1781**.

L'indépendance des Etats Unis est reconnue par l'Angleterre, par les traités de Londres (30 novembre 1782) et de Versailles (3 septembre 1783).

3 – La constitution américaine

En 1787, la Constitution des Etats-Unis d'Amérique, la même qu'aujourd'hui, est promulguée. Issue de la philosophie des *Lumières*, elle s'inspire très directement des thèses exprimées par le philosophe anglais John Locke et son homologue français Montesquieu (*L'Esprit des Lois*, 1748). Les trois pouvoirs sont clairement séparés : le pouvoir législatif appartient au **Congrès**, le pouvoir judiciaire à la **Cour Suprême** et le pouvoir exécutif au **Président** (Georges Washington, élu en avril 1789). A cela s'ajoute le principe fédératif qui accorde aux Etats, une large autonomie : Tout ce qui n'est pas expressément délégué à la fédération revient aux États...

Peu après l'entrée en fonction du premier président de la République, Georges Washington, élu le 4 mars 1789, décision est prise d'ajouter à la Constitution dix amendements relatifs aux droits individuels. C'est la **Déclaration des Droits** (en anglais *Bill of Rights*), publiée le 17 décembre 1791. Elle comporte dix articles, inspirés par les 17 articles de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. Parmi ces dix articles ou amendements, le deuxième et le quatrième donnent la liberté aux Américains d'acheter librement des armes et de s'en servir en légitime défense.

En plus de deux siècles, les Américains n'ont ajouté à leur Constitution que 17 amendements supplémentaires.

Conclusion

En France où l'Absolutisme est de plus en plus contesté, l'exemple britannique montre la possibilité d'une monarchie tempérée, tandis que l'indépendance américaine est un véritable laboratoire constitutionnel, et démontre que pour conquérir la liberté, la force réussit là où la négociation a échoué. En outre le coût de cette guerre entraîne la ruine des finances françaises, participant à une crise sociale et politique qui débouche alors sur la Révolution.

Chapitre VII Les Lumières et le développement des sciences (XVIIe -XVIIIe siècle)**A - L'Europe des Lumières****1 - Le rôle des Lumières****2 - Naissance de l'opinion publique****3 - L'ouverture sur le monde****B - Un nouvel essor scientifique****1 - Les fondements des progrès scientifiques****2 - Les grandes avancées scientifiques****3 - Les conséquences dans l'industrie et les transports****Mots importants :**

Abjurer : renoncer publiquement par une déclaration solennelle à une croyance fautive

Académie : société européenne, nationale ou provinciale réunissant des savants reconnus. Elle promeut la recherche scientifique et diffuse les découvertes par le biais d'expériences ou de publications.

Brevet : document légal donnant l'exclusivité de l'usage d'une découverte technique à celui qui le dépose.

Factory System : méthode de production apparue dans les années 1750 en Grande-Bretagne réunissant dans un même atelier les ouvriers, la matière première et les machines, opposé au domestic system.

Géocentrisme : système considérant la Terre comme le centre de l'univers.

Gravitation universelle : théorie selon laquelle les corps s'attirent en raison de leur masse. Newton explique ainsi le mouvement des corps célestes.

Héliocentrisme : conception astronomique qui le Soleil (*hélios*) au centre de l'univers, contraire au géocentrisme, défini par Ptolémée et défend par l'Église, selon lequel le Soleil tourne autour de la Terre.

Héliocentrisme : système considérant le Soleil comme le centre de l'univers.

Innovation : invention adaptée ou perfectionnée afin de répondre à un besoin et être diffusée.

Mise à l'Index : inscription dans le catalogue des ouvrages considérés comme hérétiques et interdits aux catholiques.

Physiocratie : école de pensée économique née en France à la fin des années 1750 fondée sur le « laisser faire, laisser passer ».

Privilège du roi : autorisation exclusive d'imprimer un ouvrage. Protection contre la contrefaçon, il permettait aussi un contrôle de l'administration royale.

Science expérimentale : démarche scientifique consistant à tester par des expériences la validité d'une hypothèse. Cette science repose sur de nouvelles bases de raisonnement et de nouveaux instruments.

Tribunal de l'inquisition : juridiction créée par l'Église catholique au XIII^e siècle afin de combattre l'hérésie.

Galileo Galilei dit **Galilée** (1564 – 1642) : Dans *Le Messager des étoiles* (1610), il relate ses observations à la lunette astronomique. Il montre que la Lune n'est pas lisse mais couverte de cratères et de montagnes. Il révèle aussi l'existence de quatre satellites de Jupiter. Surtout, il défend la théorie de l'héliocentrisme de Copernic. Son ouvrage est mis à l'Index par l'Église catholique et les théories coperniciennes sont interdites. L'Église lui intente un procès en 1633 et il est condamné à mort par le tribunal de l'Inquisition, ce qui le pousse à abjurer.

René Descartes (1596 - 1650) : Mathématicien, physicien, sa méthode scientifique, exposée dans le *Discours de la méthode* en 1637 marque la naissance de la philosophie moderne.

Jean Le Rond d'Alembert (1717-1783) : Mathématicien, physicien et philosophe français, il dirige *l'Encyclopédie* aux côtés de Denis Diderot. Il rédige plusieurs articles scientifiques : « Physique », « Gravitation », « Thermomètre », etc.

Emilie du Châtelet (1706 – 1749) : Gabrielle Émilie Le Tonnelier de Breteuil est la première femme à publier des traités de physique pour l'Académie des sciences. Elle s'intéresse aux travaux de Newton et entame une traduction de référence de ses *Principes mathématiques de la philosophie naturelle*.

Isaac Newton (1642-1727) : Mathématicien et physicien anglais, membre de la *Royal Society*, il est connu pour ses *Principes Mathématiques* (1687) dans lesquels il formule la loi de la gravitation universelle. Sa démarche consiste à appliquer la méthode mathématique à l'étude des phénomènes naturels.

Denis Diderot (1713 – 1784) : Il entre au collège des Jésuites en 1723 avant d'étudier les arts à l'université de Paris. Il prend très vite en charge la direction de *l'Encyclopédie* tout en publiant des œuvres plus littéraires comme *Le Neveu de Rameau* (1762) ou *Jacques le Fataliste et son maître* (1771). Écrivain et philosophe, Diderot a marqué le siècle des Lumières par ses idées.

Charles-Louis Montesquieu (1689-1755) : Charles-Louis de Secondat, baron de la Brède et de Montesquieu publie en 1721 les *Lettres persanes*, satire de la société et des institutions françaises qui lui ouvre les portes des salons parisiens. Dans *L'Esprit des lois* (1748), il se montre attentif à défendre les libertés individuelles par des garanties institutionnelles, notamment la séparation des pouvoirs. Penseur rigoureux et écrivain spirituel, Montesquieu exerce une influence considérable sur la pensée politique contemporaine.

Voltaire (1694-1778) : Pseudonyme de *François-Marie Arouet*, issu de la bourgeoisie aisée et cultivée de la capitale. Un séjour en Angleterre lui inspire les *Lettres philosophiques* (1734), apologie des institutions anglaises et critique de celles de la France, qui lui valent quelques tracasseries. Un temps conseiller du roi de Prusse Frédéric II (1750-1753), il touche à tous les genres, mais notamment les contes philosophiques, comme *Candide* (1759). C'est dans cet esprit qu'il dénonce les dogmes et les institutions politiques et sociales de son temps. C'est dans cet esprit aussi qu'il met son talent de polémiste génial au service des victimes de l'intolérance et de l'injustice comme dans l'affaire Calas.

Jean-Jacques Rousseau (1712-1778) : Genevois d'origine modeste — il est fils d'horloger — n'a jamais réussi à bien s'intégrer au monde des salons parisiens. En soutenant que la société a perverti l'homme, il se brouille avec

les Encyclopédistes. Mais l'idéal politique qu'il défend dans le *Contrat social*, celui d'une démocratie de citoyens égaux, connaîtra un large écho, en particulier pendant la période révolutionnaire.

Chapitre VII Les Lumières et le développement des sciences aux XVIIe et XVIIIe siècle

A - L'Europe des Lumières

Au XVIIIe siècle, les philosophes et les savants mettent en cause les fondements religieux, politiques, économiques et sociaux de la société d'ordres. La France est avec l'Angleterre au cœur de ce mouvement intellectuel sans équivalent à aucune autre époque.

1 - Le rôle des Lumières

Ce terme regroupe les philosophes du XVIIIe qui refusent de se plier à l'autorité née de la tradition, et adoptent une démarche critique. Inspirés des travaux de Descartes, qui, dans son *Discours de la méthode* (1637), affirmait un siècle auparavant le primat de la raison et de l'expérimentation, ils veulent réexaminer tous les fondement économiques, politiques et sociaux de leur temps, selon cette approche scientifique.

a) La lutte contre l'obscurantisme

Dans ce siècle de progrès des sciences et des mathématiques (Newton en Grande Bretagne, le chimiste Lavoisier en France...), les Lumières, parfois athées (Diderot), ou déistes (Voltaire) opposent le pragmatisme aux superstitions et aux dogmes. Ils sapent ainsi l'un des fondements de l'organisation de l'Etat et de l'Eglise, et remettent en question la monarchie de Droit divin. Celle-ci est contraire au droit naturel établi par des théoriciens protestants du XVIIe, comme le Britannique Locke qui, dans *Du gouvernement civil* (1690) établit que c'est à la société et non à Dieu de désigner les hommes chargés de la gouverner.

b) La lutte contre l'Absolutisme

Les philosophes, à part **Rousseau** qui, dans le *Contrat Social*, milite pour une société égalitaire et démocratique, ne s'opposent pas à la monarchie. Ils condamnent l'absolutisme royal ainsi que la censure et la torture et défendent les libertés fondamentales : liberté religieuse, liberté de penser, de se déplacer...qui doivent être notifiées par une constitution écrite. **Montesquieu** dans les *Lettres Persanes* (1721) fait une analyse critique des mœurs contemporaines et dans *L'Esprit des lois* (1748), il met en avant la théorie de la séparation des pouvoirs, ouvrage qui inspirera la constitution de 1791.

Hostiles à la société d'ordre, les Lumières ne sont pourtant pas des révolutionnaires : ils considèrent les inégalités sociales inhérentes à toute société. Les **physiocrates** créent en 1758 la science économique. Précurseurs du libéralisme économique, ils défendent le droit à la propriété et prônent, au nom du « laisser faire laisser passer », un désengagement de l'Etat dans les affaires économiques, l'abolition des barrières douanières et des corporations.

c) L'Encyclopédie

La plupart de leurs idées se retrouvent à partir de 1751 dans l'*Encyclopédie*, sur laquelle Diderot et d'Alembert travaillent une vingtaine d'années. Plus d'une centaine de savants et écrivains y apportent leur contribution. Les censures, les interdictions de publication régulières, les condamnations par le clergé, l'emprisonnement à la Bastille de nombreux auteurs, retardent jusqu'en 1765 la parution d'articles rédigés depuis 1754. Ce « tableau général des efforts de l'esprit humain dans tous les domaines » reste une critique habile de la société d'ordres, des institutions politiques et des idées religieuses de l'époque.

2 - Naissance de l'opinion publique

a) Des lieux de débat

Les idées des Lumières se propagent dans des salons, des cafés à Paris, ou province. Mais le public touché est essentiellement composé de clercs, de nobles ou de membres de la bourgeoisie. Les couches populaires ne sont pas totalement exclues : le cabaret et la tabagie sont aussi des lieux de sociabilité, où se crée une opinion publique populaire.

b) Progression de la lecture

Au XVIIIe, la lecture progresse en ville, mais aussi dans les campagnes, grâce à la multiplication de « petites écoles » tenues par des clercs. Le pourcentage de gens alphabétisés augmente (de 29 à 47% des hommes et de 14 à 27% des femmes entre 1690 et 1790), et les imprimés sont de plus en plus présents dans des milieux populaires : artisans, petits commerçants... La période est marquée par la publication de nouveaux journaux, d'affiches, tant à Paris qu'en province. La diffusion des gazettes et des livres par les colporteurs, lus lors de la veillée permettent une imprégnation d'idées nouvelles.

B - Un nouvel essor scientifique

1 – Les fondements des progrès scientifiques

a) La révolution scientifique du XVII^e siècle

Jusqu'au XVI^e siècle, la pensée scientifique est conforme aux enseignements de l'Antiquité grecque et romaine et au discours de l'Église. Mathématicien, physicien et astronome, Galileo Galilei, dit **Galilée** (1564-1642), illustre la rupture scientifique du XVII^e siècle. Ses observations des astres et des planètes lui permettent de confirmer l'hypothèse héliocentrique de l'astronome polonais Nicolas Copernic (1473-1543). Il bouscule alors la tradition catholique. Condamné par l'Église en 1633, il doit abjurer.

Au 17^e siècle une révolution scientifique capitale s'appuie sur le *Discours de la méthode* publié par **Descartes** en 1637 : ce texte fonde le doute méthodique, pose le primat de la raison et de l'expérience, et souligne la nécessité du langage mathématique. **Newton**, à la fin du siècle, en appuyant son raisonnement sur une nouvelle forme de calcul est le père de la théorie de la gravitation universelle.

b) Au 18^e siècle : le temps de la diffusion

Limitée à des cercles restreints au 17^e siècle, la révolution scientifique est progressivement portée à la connaissance du public au 18^e. Des vulgarisateurs jouent ici un rôle essentiel : **Fontenelle** dès 1686, avec ses *Entretiens sur la pluralité des mondes* ; **Mme du Chatelet** qui, avec son ami Voltaire, traduit et fait connaître Newton. Des aristocrates, des médecins, des magistrats, entretiennent des cabinets de physique, des herbiers....

3 – Les conséquences dans l'industrie et les transports

Le XVII^e siècle foisonne d'innovations dans de nombreux domaines, comme **l'agriculture**. Les grands propriétaires tentent des expérimentations sur leurs terres. Bien que leurs effets soient limités, les techniques s'améliorent : le semoir est inventé, la charrue perfectionnée.

Dans l'industrie naissante, les innovations permettent d'abord la mécanisation des opérations manuelles. Vaucanson, d'abord constructeur d'automates, met au point en 1742 le tour pour les filatures, et en 1747 un métier à tisser automatique, perfectionné en 1784, par Edmund Cartwright

Les innovations de la machine à vapeur, de Denis Papin jusqu'à James Watt permettent aussi de remplacer l'énergie animale. Elles donnent naissance *au factory system* et annoncent la révolution industrielle.

La conquête des airs débute, grâce à l'utilisation de ballons de papier et de tissu gonflés à l'air chaud mis au point par les frères *Montgolfier*. En 1783, Pilâtre de Rozier et d'Arlandes effectuent le premier vol humain au-dessus de Paris.

Chapitre VIII L'évolution de la société au XVIII^e siècle

A - Les campagnes au XVIII^e

1 - Le village

2 – L'économie rurale

B – Le monde des villes

1 – L'évolution du réseau urbain

2 – Les fonctions urbaines

3 – La société urbaine

a) Les privilégiés

b) Le monde des métiers

c) Salariés et indigents

C – Une société sous tension

1 - Les résistances de la noblesse

2 - Des divisions dans le clergé

Mots importants

Bourgeoisie : À l'origine, habitants d'une ville qui jouit de droits particuliers. Au XVIII^e siècle, le terme désigne ceux qui accèdent à un certain niveau de richesse et de réussite sociale en ville.

Commerce atlantique : Ensemble des activités commerciales centrées sur l'océan Atlantique, notamment le commerce d'esclaves et de produits coloniaux (café, sucre).

Laboureurs : paysans qui possèdent le matériel (charrue) et les animaux de trait (chevaux ou bœufs) nécessaires pour labourer les terres qu'ils exploitent.

Magistrat : Personne détenant une charge officielle lui conférant un pouvoir administratif ou judiciaire au sein des parlements ou des municipalités.

Négociants : marchands pratiquant le commerce international et maîtrisant des activités complexes (armement des navires, techniques financières, réseau de correspondants à l'étranger).

Office anoblissant : fonction dans la justice ou l'administration, que l'État vend à un prix très élevé, car elle donne la noblesse à son acheteur ou à ses descendants.

Parlement : Cour chargée de rendre la justice au nom du roi et d'enregistrer ses lois et ordonnances.

Privilèges : Droits particuliers, spécifiques à un individu ou à un groupe d'individus.

Redevances seigneuriales : Très variées, ce sont les taxes payées au seigneur d'une terre. Elles sont en nature (part des récoltes...) ou en argent.

Seigneurie : Ensemble de droits exercés par un seigneur sur des hommes (droits de justice) et sur un domaine. Ce dernier se divise en deux parties : la réserve (exploitée directement par le seigneur) et les tenures (portions occupées et cultivées par des paysans qui versent au seigneur des redevances).

Société d'ordres : La société d'Ancien Régime est divisée en trois groupes appelés ordres : le clergé, la noblesse et le tiers état. Chaque ordre remplit une fonction sociale : prier, combattre, produire.

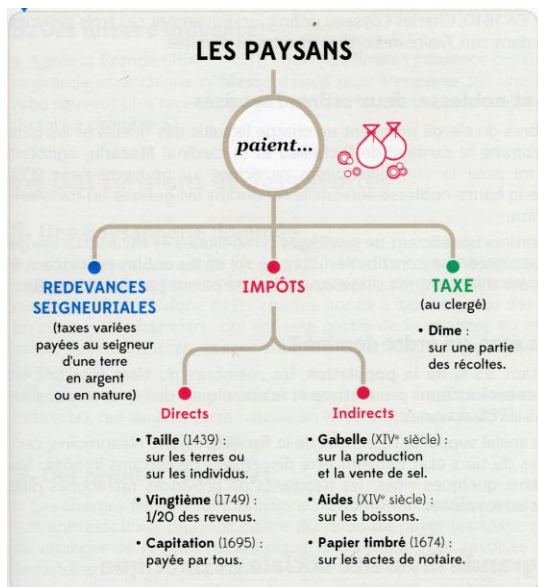
Taille : Impôt sur les terres ou sur les individus. Les nobles, le clergé et les bourgeois des grandes villes en sont en général dispensés.

Chapitre VIII L'évolution de la société au XVIII^e siècle

Au début du 18^e siècle, la France compte 22 millions d'habitants, 28 millions à la fin du siècle. Quatre Français sur cinq au moins vivent à la campagne. Les ruraux sont en grande majorité des paysans, et l'agriculture est de très loin le premier secteur économique du pays. Mais les villes commencent à se développer, abritant une population très variée. Les tensions se multiplient, à la fois entre les ordres et entre les classes sociales.

A - Les campagnes au XVIII^e

1 - Le village



Le village appartient à la fois à une seigneurie (dont le seigneur perçoit des droits, et exerce la justice sur les ruraux qui y vivent) et à une paroisse (unité religieuse centrée sur une église et pourvue d'un curé). Les paysans sont très majoritaires. Les plus pauvres sont journaliers et doivent aller travailler chez les paysans aisés (les laboureurs).

Tous les villageois ne sont pas des paysans. On trouve des notables : le notaire, le meunier, l'aubergiste et aussi quelques artisans.

Les villageois sont soumis à de nombreux prélèvements : la dîme au clergé représente 5 à 12 % de la récolte. S'y ajoutent des droits au seigneur, l'impôt au roi, auquel échappent les nobles et les gens d'Église. D'autre part, les tenures paysannes ne représentent guère que 40 % des terres cultivables. Le reste — essentiellement les belles exploitations — appartient au clergé (8 %), à la noblesse

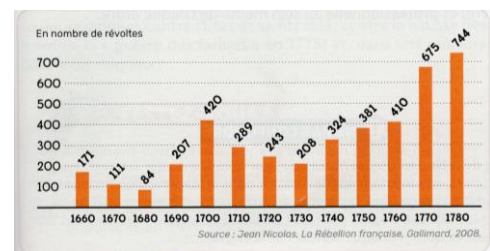
(22 %) et à la bourgeoisie (environ 30%). Les paysans qui les cultivent doivent donc acquitter à leur propriétaire un loyer. Toutes ajoutées, ces ponctions prennent le chemin de la ville : l'existence des villes repose sur la production foncière.

2 - L'économie rurale

Les paysans vivent surtout des céréales : froment, seigle, avoine, orge, sarrasin... La récolte est à la merci des hivers rigoureux, et plus encore des étés pourris. Et elle souffre surtout d'une grave insuffisance en fumure, par suite du manque d'élevage, ce qui impose le repos de la jachère, et explique la faiblesse des rendements. Il y a quelques progrès au XVIII^e (introduction de plantes fourragères pour développer l'élevage, introduction du maïs, de la pomme de terre...). Mais trop peu pour améliorer réellement l'existence paysanne, dont l'espérance de vie est de 25 ans. La question des subsistances est constamment posée, pouvant déboucher sur des crises politiques importantes.

B - Le monde des villes

Symétriquement au monde rural, masse dominée, les villes constituent dans la France d'Ancien Régime une minorité dirigeante, où est concentré l'essentiel de la richesse, du



Les révoltes populaires

pouvoir et de la culture. Mais tous les citoyens ne profitent pas également de cette position avantageuse : les distances sociales sont en effet considérables à la ville.

1 – L'évolution du réseau urbain

Derrière Paris, qui compte à la fin du siècle 800 000 habitants, seules Lyon, Marseille et Bordeaux ont alors réussi à franchir la barre des 100 000.

Le développement des villes est le résultat de l'exode rural. Certaines villes doublent leur population, grâce à un dynamisme économique comme le grand commerce des ports atlantiques (Nantes et Bordeaux).

Une ville, entourée de murailles, se caractérise par l'entassement des maisons, de rues étroites, grouillantes et puantes (insuffisance des égouts, activités pestilentielles comme la tannerie). Elles sont menacées d'incendie (Rennes en 1720) ou d'épidémie.

Le paysage urbain se transforme au 18^e siècle. Les villes doivent faire face à la croissance de leur population : soit en élevant plus haut leurs immeubles, soit en développant leurs faubourgs.

D'autres transformations répondent à des préoccupations d'hygiène, d'économie, de confort ou d'esthétique : en 1781 les premiers trottoirs sont aménagés à Paris. Le souci de l'hygiène inspire le transfert vers les faubourgs des abattoirs, des industries dangereuses. A partir de 1776, l'éclairage des rues se développe, avec des réverbères à huile de colza et, à la fin du siècle, la machine de Chaillot permet d'alimenter en eau les appartements résidentiels parisiens. Ces transformations sont plus importantes quand elles sont soutenues par une prospérité particulière (Paris, Bordeaux, Nantes), ou imposées par un incendie (Rennes).

2 – La société urbaine

a) Les privilégiés

Au sommet de la société urbaine se retrouvent les « privilégiés » : clergé, et noblesse, généralement la plus riche, et qui a définitivement pris l'habitude de résider en ville. La noblesse urbaine occupe les hauts postes militaires, politiques, juridiques ou religieux. Outre l'ancienne noblesse d'épée, se développe depuis le XVI^e siècle la noblesse de robe du fait de la vénalité des offices. Une partie de la noblesse, malgré les réticences liées au statut noble, investit dans les activités nouvelles comme les manufactures, les forges, les verreries.

La haute bourgeoisie atteint des niveaux de richesse semblables à l'élite de la noblesse. Ses revenus lui permettent d'acheter des offices qui l'intègrent parfois à la noblesse de robe. Dans les ports comme Bordeaux ou Nantes, les négociants font fortune grâce au commerce colonial. La petite et moyenne bourgeoisie vit de son travail (boutiquiers, médecins, avocats...) et des revenus de ses propriétés terriennes.

b) Le monde des métiers

Les métiers (ou corporations) ont une origine ancienne. Ils regroupent par profession des maîtres, les compagnons qu'ils emploient, et des apprentis. Le métier défend les intérêts de ses membres, notamment contre les corporations rivales. Il fait régner parmi eux une certaine discipline morale, une discipline religieuse (messe le jour de la fête du saint patron), et un esprit d'entraide (secours aux malades et aux orphelins). Ses règlements fixent aussi les procédés techniques du travail, ce qui a pu contribuer à développer la routine, en empêchant l'innovation.

Cependant les métiers ne sont pas égalitaires. Ils sont dominés par les maîtres, plus riches, qui seuls participent à la désignation des jurés qui les administrent. En principe, tout membre peut devenir maître s'il prouve sa compétence en réalisant un chef-d'œuvre. Mais de simples compagnons doivent en plus, verser une taxe supérieure à celle exigée des fils ou gendres de maîtres ; dans certains métiers, ces derniers sont dispensés de réaliser le chef-d'œuvre. En bref, le métier est devenu un instrument de conservatisme social.

c) Salariés et indigents

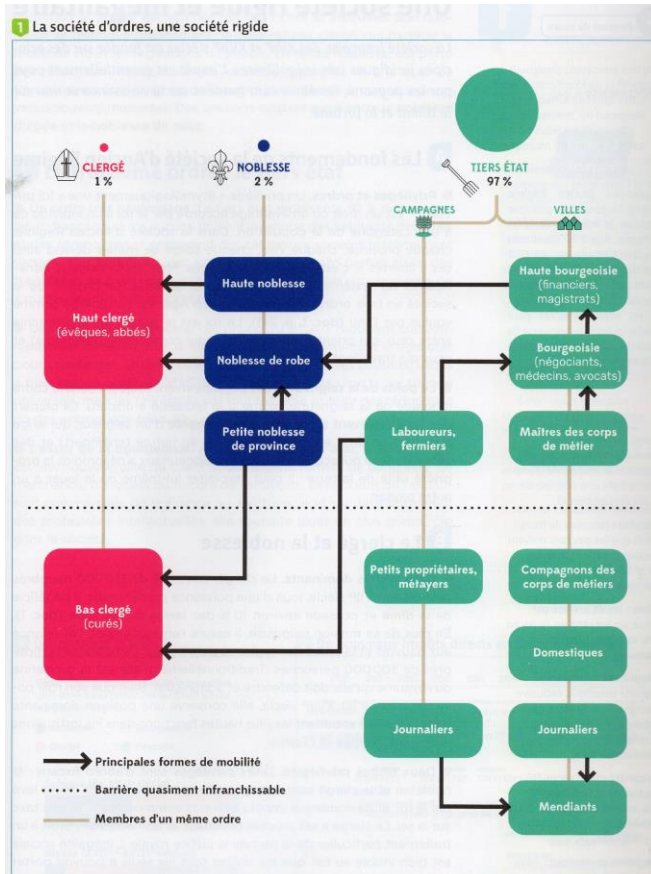
Les salariés peuvent aussi bien travailler régulièrement chez un maître ou dans une manufacture qu'exercer de petits métiers : portefaix (qui porte des charges lourdes), porteurs d'eau... Cette catégorie sociale est régulièrement grossie de l'apport d'immigrants fraîchement débarqués de leur campagne. Leur condition est précaire. Avec leur salaire, souvent complété de celui de leur femme et de leurs enfants, il leur faut se loger et surtout se nourrir. Le pain absorbe couramment 60 à 80 % du salaire. Les foules urbaines sont donc sensibles au prix du pain, et les émeutes citadines ont presque toujours pour origine la cherté du pain.

Les indigents constituent 10 à 15% des Parisiens durant tout le 18^e siècle. Ce monde des mendiants alimente chez les notables *la peur sociale* : aussi ces derniers cherchent-ils sans vraiment y parvenir à le réduire par l'enfermement dans les hôpitaux, par des mesures charitables et par une action policière accrue.

Enfin, les domestiques jouent un rôle d'intermédiaire entre les notables chez qui ils travaillent et habitent, et le peuple qu'ils côtoient quotidiennement.

C – Une société sous tension

1 - Les résistances de la noblesse



La noblesse représente au maximum 2 % de la population, liée à la naissance elle est très attachée à ses privilèges, tant honorifiques que matériels. Cependant, elle n'est pas homogène. Des distinctions apparaissent, en fonction de l'ancienneté ou de l'origine (noblesse d'épée, liée à des services militaires ; noblesse de robe, acquise en exerçant des charges administratives, financières ou judiciaires). La noblesse a tendance à se fermer sur elle-même. **L'édit de Ségur (1781)** réserve les grades élevés de l'armée aux familles d'ancienne noblesse d'épée. Au sommet, la **haute noblesse** présentée à la Cour, bénéficie des faveurs royales, places et pensions. Mais le fossé se creuse avec la noblesse provinciale. Celle-ci est parfois riche. Mais il existe une noblesse besogneuse, qui peine à entretenir ses manoirs.

2 - Des divisions dans le clergé

Le clergé, 1 % de la population, occupe le premier rang dans un royaume où le catholicisme est religion d'État.

Outre les fonctions proprement religieuses du culte et de la contemplation, il

assume celles de l'enseignement, de l'assistance et de l'état civil. Pour faire face à ces charges, il dispose d'importantes ressources : la dîme, mais surtout le revenu d'un imposant patrimoine foncier (environ 10 % des terres du royaume).

Le **haut clergé** forme une étroite minorité (3000 personnes), issue de la meilleure noblesse. Elle vit le plus souvent à la Cour et monopolise la plus grande part des revenus de l'Église comme la dîme, initialement destinée aux curés. Ces derniers, qui constituent le **bas clergé**, sont issus des classes moyennes des villes (marchands et artisans) ou de la bonne paysannerie des laboureurs, ils disposent d'un revenu décent. Mais dénoncent les fastes du haut clergé.

Résumé

Avant 1789, la société française se divise en trois ordres, définis par la fonction héritée de l'époque médiévale. Le clergé et la noblesse ne paient pas la taille et ne représentent qu'une très faible part de la population française. Le tiers état regroupe 97 % de la population et a en charge l'essentiel des activités-productives et économiques du pays. Le tiers état et plus particulièrement les paysans sont soumis à de nombreuses obligations. Les nombreuses taxes directes ou indirectes à payer au roi, aux seigneurs et au clergé entament fortement le niveau de vie des paysans et du peuple des villes.

Au cours du XVIII^e siècle, les villes se développent en raison des progrès économiques et industriels. Le commerce atlantique, l'économie de plantation et la traite négrière participent à l'enrichissement des villes portuaires de l'Ouest. Si la noblesse domine toujours la société, elle subit des transformations importantes. La bourgeoisie enrichie par le commerce connaît un véritable essor et compte bien jouer un rôle politique plus important.

Au sein des ordres existent des différences sociales importantes. Les curés reprochent au haut clergé son train de vie. La petite noblesse de province, qui rétablit des obligations anciennes pour conserver son niveau social, s'oppose à la noblesse de cour qui vit dans le luxe. La haute bourgeoisie voit la noblesse se refermer sur elle-même.